REMARQUES
SUR LA
SUCCESSION
DU DUC
D'ANJOU.

Par raport au danger qui menace l'Europe en general, l'Angleterre en particulier, & principalement toutes les parties de son commerce.

SECONDE PARTIE.

Par l'Auteur de la premiere.



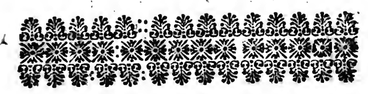
Suivant la Copie imprimée à Londres par A. Baldwin, in Warwick Lane, prez les Armes d'Oxford.

MDCCI.

AVERTISSEMENT.

LA prémiere partie de ces Remarques a été reçuë avec tant d'avidité, & a eu une approbation si generale, & dans son païs natal, & en ces Provinces, qu'on ne peut douter du succez de cette seconde partie, sans faire tort au gout du public. La personne illustre qui en est l'Auteur, & qui donna comme en courant à sa patrie les premieres pensées qui se presenterent à son esprit sur l'important évenement qui attire l'attention de toute l'Europe, a eu le tems de mediter la matiere, & de l'envisager de tous ses côtez, & sur tout par rapport au commerce, qui fait la richesse de son gouvernement & du nôtre, & qui ne peut souffrir d'atteinte sans ébranler le plus ferme fondement de ces deux puissans Etats : Aussi entre-t-il

dans un détail tout autrement étendu que celui de la premiere partie, & tel qu'il étoit necessaire pour traiter une matiere de si grande importance. On a fait connoître au commencement de la premiere partie le rang, & le merite de l'Auteur. Pour ce qui est de son Ouvrage, je dois en laisser le jugement au public, qui n'aime pas qu'on le prévienne, & qui veut ne devoir qu'à son propre discernement l'approbation qu'il donne au merite. Je le prie seulement de me pardonner les negligences qui peuvent m'être échapées, & de ne les imputer qu'à moi-même. La piece est bien & nettement écrite, & j'aurois fort souhaité de lui donner toutes les beautez de l'original; mais le malheur est qu'on est contraint de travailler en courant sur des pieces de cette nature, & je n'ai eu qu'à peine le tems de relire mon manuscrit de gros en gros.



PREFACE.

LA ſucceſſion du Duc d'Anjou eſt un ſujet ſi vaſte & ſi riche, qu'il y auroit dequoi faire de gros volumes. Il eſt auſſi impoſſible d'en dire dans un ou deux Ecrits comme celui-ci tout ce qui pourroit s'en dire, qu'il le feroit à une ſeule plume d'exprimer tout ce qui ſeroit neceſſaire & à-propos.

J'eſpere que cela contentera ceux qui trouvent peut-être que nous n'avons pas dit tout ce qu'on auroit d'eu dire. Le meilleur moyen de

 re-

reparer ce défaut, est que les autres me communiquent leurs pensées, comme je leur ai communiqué les miennes; car une tête n'est non plus capable d'épuiser la matiere, qu'une seule épée l'est de decider le different.

J'ai tâché dans cette seconde partie de représenter à la nation le danger qui menace nôtre commerce, & d'entrer pour cet effet dans un plus grand détail que je n'ai fait dans la premiere. Comme c'est une chose qui nous interesse tous. J'espere que cela fera ouvrir leurs bourses à plusieurs qui les tiendroient fermées s'il s'agissoit de toute autre chose.

Il est question de nôtre

tout,

tout, & nous ſommes peut-être dans un auſſi grand danger où nous ayons jamais été depuis que nous compoſons une nation. Il nous eſt de conſequence que nos reſolutions ſoient promptes, & nos efforts vigoureux. Le retardement peut être fatal dans cette conjoncture; nous avons à faire à un ennemi naturellement ardent, ſes reſolution ſont promptes, & il eſt prêt d'en venir à l'execution; il nous a aßez fait pour nous obliger à prendre feu, & nous avons aſſez ſujet de nous tenir ſur nos gardes. Chacun de nous a interêt d'engager à un ſoin extraordinaire ceux qui les repreſenteront au Parlement prochain. Ils n'y ſont en-

envoyez que pour prendre soin des affaires de la nation, qui n'ont jamais eu plus de besoin qu'à present de resolutions sages & promptes. Dieu veuille unir sa Majesté & le Parlement, & leur inspirer les moyens propres à prévenir les dangers éminens dont nous sommes menacez.

REMARQUES
SUR LA
SUCCESSION
DU DUC
D'ANJOU.

II. PARTIE.

DEpuis les premieres Remarques que nous avons faites ſur la ſucceſſion du Duc d'Anjou, les interêts & la puiſſance de la France ont fait des progrez formidables; & s'il nous eſt permis de nous ſervir d'un proverbe qui convient fort à la conjoncture, c'eſt une *boule de neige qui groſſit à meſure qu'elle roule.* Il ne ſera pas difficile de démontrer cette verité par

les preuves que nous allons produire.

I. Toutes les Lettres qui nous sont venuës de de-là la Mer conviennent, que ceux qui composent la Regence d'Espagne, ont donné au Roi de France la plus essentielle partie de leur gouvernement, & mis leur Monarchie sous sa conduite & sous sa protection: Il est vrai qu'il fait mine de le refuser; il remercie la Junte de la confiance extraordinaire qu'elle a en lui, & lui répond qu'il ne peut accepter ses offres, de peur d'augmenter l'ombrage de ceux qui ne veuient pas aquiescer au Testament du feu Roi d'Espagne. Mais en même tems il est manifeste, qu'il agit dans les affaires d'Espagne, comme si c'étoit les siennes propres, & ne fait aucune difficulté de faire dire à tous ses Ambassadeurs dans toutes les Cours de l'Europe, que les interêts de l'Espagne & ceux de la France, sont devenus les mêmes interêts par la mort du Roi d'Espagne. Cela paroit visiblement par les Discours des Ambassadeurs de France aux Cantons Suisses & aux Etats de Hollande. Il ne trouve pas indigne

digne de sa modestie de faire negotier en Suisse les affaires d'Espagne par son Ambassadeur, & d'anticiper les démarches du Ministre d'Espagne, quoique ce dernier soit sur les lieux. L'Ambassadeur de France fait encore plus. Il se donne la liberté d'annoncer à l'avance aux Cantons les instructions que le Ministre d'Espagne recevra sur ce sujet, & d'offrir la bourse de son Maître pour fournir à la dépense qu'il faut faire à la garde des passages du Milanez, preuve évidente que l'Espagne est, & doit être dirigée par la France. Il est inutile de rien opposer à cela, & ceux qui le feroient donneroient à connoître par là qu'ils n'ont qu'une connoissance très-superficielle des affaires. Mais qu'on en dise ce qu'on voudra, sa Majesté Tres-Chrétienne peut aisément donner un bon tour à la chose, en disant au public qu'il n'y a personne plus capable que lui de la Tutelle de son petit-fils. Il n'est ni nouveau, ni extraordinaire que ceux à qui l'on confie l'administration des pupilles, en tirent avantage, leur minorité rend un Gouverneur necessaire. Et qui sait si ce

n'est peut-être pas une des principales raisons qui a fait choisir le Duc d'Anjou préferablement au Dauphin son pere, pour Successeur à la Couronne d'Espagne? Comme il auroit été moins sujet aux exceptions de ceux dont l'interêt n'est pas de souffrir que la puissance de la France devienne trop grande, si le Dauphin avoit été appellé à la Couronne d'Espagne ; aussi auroit-on trouvé plus mauvais de voir un Prince de son âge gouverné par un autre que par soi-même. Cela n'auroit point du tout quadré avec le titre de *Louis le Hardi*, qu'on lui donna au Siege de Philipsbourg. Car il faut remarquer en passant, que les François sont de l'heure qu'il est aussi complaisans pour leurs Princes, que s'ils avoient été de tout tems dans la plus abjecte & la plus lâche servitude des Payens, ou des Levantins. Ils ne font point difficulté de leur rendre les honneurs divins durant toute leur vie, & sont de si bonne volonté qu'ils n'attendent pas leur mort pour faire leur apotheose.

Une seconde preuve de l'augmentation du pouvoir du Roi de France,

& qu'il gouverne entierement l'Espagne, est que la Junte ordonne à tous ses Vice-Rois & Gouverneurs, de se soumettre à ses ordres; & de son côté il a fait savoir à la Junte, qu'il avoit donné ordre aux Gouverneurs de ses païs & places frontieres du côté des terres d'Espagne, de leur fournir en toute occasion des Troupes, des munitions, & de l'argent.

Une troisiéme preuve tres-pressante de cette verité, est, que les Ambassadeurs d'Espagne dans toutes les Cours ont ordre de ne rien faire que par l'avis du Roi de France; ce qui joint avec l'autre preuve dont on vient de parler, fait voir demonstrativement, que *la Regence d'Espagne regarde l'interêt des deux Monarchies comme le même interêt, & par consequent qu'elles doivent unir leurs Forces & leurs Conseils.* A cela s'accordent fort bien les instructions que le Roi de France a donné à son Ambassadeur à Madrid, qui a eu ordre de les communiquer au Cardinal de Porto Carero.

Une quatriéme preuve que le credit du Roi de France augmente, est

que le Pape fait mine de reconnoître la succession du Duc d'Anjou, & offre de s'opposer conjointement avec les autres Princes d'Italie aux prétensions de l'Empereur sur le Milanez. Il n'est pas facile de s'imaginer l'impression que feront cette démarche, & la mediation du Siege de Rome & des autres Princes Catholiques Romains; mais tous ceux qui connoissent le monde conviendront volontiers, que c'est un des plus grands points que le Roi de France pouvoit peut-être gagner, & que rien n'étoit capable de produire un plus grand effet sur les Espagnols bigots, ou de contribuër davantage à gagner ceux qui ne sont pas contens que le Duc d'Anjou succede à la Couronne d'Espagne.

Une cinquiéme preuve de l'accroissement de la puissance de la France, est que le Roi de Portugal a reconnu le Duc d'Anjou. Par ce moyen la France est assûrée de tout ce coté de l'Europe, & par consequent plus en état de faire tête par tout à l'Empereur & aux autres Puissances.

Ajoûtons pour sixiéme preuve, que le Duc d'Anjou est reconnu pour Roi d'Espagne par le Roi de Danemarc, le Duc de Brunswic Wolfenbuttel, l'Evêque de Munster, & par plusieurs Princes d'Italie.

Cela étant nous avons tout sujèt de craindre, que si l'on n'y remedie à tems, le pouvoir de la France ne s'augmente de jour en jour; que ceux qui n'aiment pas Louis XIV. ne soient reduits par la crainte à la necessité de se soumettre, comme plusieurs ont déja fait, & que ce Prince ne veuile obliger avec le tems tous les Potentats de l'Europe à suivre son char de triomphe.

Des idées de cette nature causeroient moins d'indignation, si comme plusienrs des païs qui furent subjuguez par les Romains, nous pouvions esperer que ses Conquêtes amelioreroient nôtre condition: Mais au lieu de cela, tout ce que nous avons à attendre du progrez de ses armes, est le Papisme, la servitude, & la pauvreté, les plus grands maux qui peuvent arriver aux hom-

mes, & qui tendent directement à les rendre éternellement miserables.

Ceux qui ont quelque connoissance de l'Histoire ne trouveront nullement hors d'apparence, que ce ne puisse être là la destinée de la Chrétienté, si l'on ne prend incessamment de bonnes mesures pour mettre la France à la raison. La Maison d'Autriche auroit fait subir le même sort à l'Europe du tems de la Reine Elisabeth, si Dieu n'avoit pas donné à cette grande Princesse des Conseillers habiles & honnêtes gens, & assez de sagesse à cette Reine, pour suivre leurs conseils. La Maison de Bourbon, comme on l'a déja dit, est tout autrement formidable aujourd'hui que ne l'étoit alors la Maison d'Autriche. Louïs XIV. a été aussi heureux qu'aucun Prince qui ait suivi les mêmes maximes depuis Nimrod. Que n'a-t-on donc point à craindre des richesses immenses des Indes, & d'une puissance si redoutable en Europe sous la conduite d'un tel Prince? Nous devons compter que ces richesses seront tout autrement menagées

gées qu'elles ne l'ont jamais été depuis le regne de Philippe IV. Elles tombent de l'heure qu'il eſt entre les mains d'un Prince qui en a beſoin, & qui ſait fort bien s'en ſervir.

Il eſt trop ſage & trop prudent pour n'avoir pas remarqué les fautes que le gouvernement d'Eſpagne a fait autrefois, & l'on peut compter ſûrement qu'il prendra ſoin de les éviter. Il a aſſez de connoiſſance des affaires du commerce, & il ſent ſi bien qu'il eſt de ſon interêt de le favoriſer, qu'il n'y a pas à douter qu'il ne mette à profit les treſors de l'Amerique, qu'il n'établiſſe des manufactures, & ne protege les arts & les ſciences utiles, au lieu de ſouffrir que ſes peuples conſument leurs forces & leurs biens dans l'oiſiveté, comme ont fait les Eſpagnols ſous une mauvaiſe adminiſtration de prez de quatre vingt ans.

Cela étant, il n'y a pas d'apparence que le Roi de France manque de troupes; comme il eſt le Maître des mines d'argent, il ne paroit pas vrai-ſemblable qu'il manque de ce

metal pour les payer. L'humeur guerrerie de ses sujets est suffisamment connuë de l'heure qu'il est; & il n'y a aucun sujet de douter qu'elle n'aille en augmentant à mesure que le nerf de la guerre augmentera chez eux.

Cela merite que nous y fassions une attention d'autant plus serieuse, qu'il faut que nos richesses & nôtre puissance diminuënt à proportion que les siennes augmenteront. Cette verité paroîtra plus clairement, si nous faisons attention à l'influence que l'union de ces deux Monarchies aura vrai-semblablement sur plusieurs branches de nôtre commerce.

I. Sur celui d'Espagne tant pour envoyer que pour recevoir. C'est comme on voit une des plus considerables parties de nôtre commerce; & comme le danger qui nous menace à cet égard est le plus proche, aussi merite-t-il que nous nous mettions incessamment en devoir de le prévenir. Nous avons besoin de la laine d'Espagne pour la fabrique de nos draps fins. On compte que nous en pouvons fabriquer annuellement

lement 19034. pieces, & que nous en envoyons tous les ans hors du Royaume 9034. pieces. Puis donc que nôtre Manufacture de laines est une des principales sources de nos richesses domestiques, n'est il pas tout naturel de conclure, qu'elle recevra un dangereux échec, si la France nous défend le transport des laines d'Espagne en Angleterre. Il y a assez d'apparence qu'elle ne manquera pas de le faire. En voici les raisons.

1. Nonobstant la Paix de Ryswick, les François & nous ne sommes point encore d'accord au sujet du commerce; il n'y a point de Tarif entr'eux & nous, comme il y en a entr'eux & les Hollandois: par consequent nous avons sujet de craindre que les François ne tâchent d'interrompre nôtre commerce avec l'Espagne en represailles des impôts que nous avons mis sur leurs marchandises.

2. On sait assez que les François ont tenté d'établir une Manufacture de leurs propres laines, & d'avoir de leur propre cru tout ce qui est necessaire pour la teinture, &c. en

vuë

vuë de nous disputer le commerce de Turquie & du Détroit. Peut-on donc douter que dans la même vuë ils ne s'emparent de la laine d'Espagne pour fabriquer leurs draps fins, & les faire mieux recevoir? ce qui joint avec les havres qu'ils ont dans la Mediterranée, sans parler de ceux d'Espagne qui sont de l'heure qu'il est à leur commandement, les mettra en état de les donner à meilleur marché que nous. Je ne croi pas que personne s'avise de soûtenir que nous naviguerons plus commodément qu'eux, & que nous aurons à meilleur marché les vivres nécessaires à nos vaisseaux.

3. Il paroit évidemment par la même raison, qu'ils peuvent avoir en vûë de fournir aux Espagnols les étoffes de laine à meilleur marché que nous ne pouvons faire, ou leur inspirer l'envie de porter leurs mechantes étoffes; ce qui peut être d'une tres-fâcheuse consequence pour les marchandises que nous envoyons en Espagne, si nous considerons la chaleur du climat, & le penchant que les Espagnols ont, ou auront de se mettre à la Françoise. Les suites

en seront fatales non seulement à nôtre commerce d'Espagne, mais encore à celui des Indes Orientales. Nos Marchands le sentent assez; car en envoyant en Espagne nos Manufactures de laine &c. & en creditant les Espagnols jusques aux Indes Occidentales, &c. Nous en avons de gros retours en billon qui sont le produit de nos Marchandises. Si donc l'on nous ferme une fois cette source, & nous devons compter à coup sûr que les François tenteront de s'en emparer, nous serons obligez ou de transporter nôtre propre argent; ce qui nous ruineroit bien vîte, ou de laisser perir les Indes Orientales, & autres commerces où il faut de l'argent comptant, & par là nous perdrions en même tems & nôtre gloire & nos richesses. La plus considerable objection qu'on puisse faire contre cela est de dire; Que les François n'ont pas le même besoin que nous des vins d'Espagne que nous achetons en retour de nos Marchandises. On peut répondre à cela. 1. Que les François qui sont les maîtres de l'Espagne de l'heure qu'il est, n'auront

Pas tant d'égard à l'interêt des Espagnols qu'aux leurs ; & il est certain que la constante politique de la France est absolument de tenir l'Espagne dans une situation encore plus triste que celle où elle est maintenant, afin de la mieux retenir sous le joug.

Le Duc de Rohan dans son Traité de la guerre propose comme une des plus excellentes maximes pour s'asseurer d'une conquéte, d'ôter à ceux qu'on a conquis toute envie & tout pouvoir de se revolter. Il ne paroit aucunement difficile de pratiquer cette maxime à l'egard de l'Espagne. Il y a si long-tems que sa puissance a commencé de tomber, que les François qui en ont fait la conquéte par le moyen de leurs prétres & pensionnaires, n'auront pas de peine à l'accabler, & auront bientot soumis l'esprit des Espagnols en flattant leur vanité & leur bigotterie, comme on l'a déja dit. Ils ont un moyen fort naturel pour en venir à bout, c'est d'asseurer le Clergé qu'ils concouront à la ruine de la Reformation, de donner aux Grands d'Espagne des postes honorables & lucratifs, & de transplan-

ter mutuellement tour à tour des personnes de consequence. Les François ont déja commencé de mettre ce dernier expedient en usage. Le Duc d'Harcourt occupe déja un des plus importans postes d'Espagne, puis qu'il est la troisiéme personne de la Regence. Par ce moyen il connoit non seulement tous les mouvemens & les ressorts du Conseil, mais il a aussi sur tout cela une considerable influence, de laquelle il ne faut pas douter qu'il ne profite en faveur de la France. Comme c'est une prompte contravention au Testament du feu Roi d'Espagne, qui porte Art. 33. que châcun de ses Royaumes seroit gouverné par les Otiginaires, sans aucune innovation, à cause des grands inconveniens qu'on a éprouvé lors qu'on a voulu faire le contraire, on a sujet de craindre que cette contravention ne soit suivie d'infractions de la même nature.

Les François ne sauroient manquer de prétextes pour cela, & sur tout en cas qu'il y ait guerre, & que leurs Troupes & leurs Escadres soient nécessaires pour maintenir le

Duc d'Anjou eu possession. Ils regarderont cela comme une occasion legitime de mettre des gouverneurs François & des garnisons Françoises dans les places frontieres & dans les ports d'Espagne. Il faudra que leurs Generaux assistent à tous leurs conseils de guerre à la Cour & au camp ; & à en juger par l'inclination & le genie que les François ont fait connoître jusqu'ici, l'on n'a aucun sujet de croire qu'ils seront plus modestes que les autres Troupes auxilliaires ont accoûtumé de l'être en pareil cas ; ils prétendront indubitablement être en droit de demeurer en possession jusques à ce qu'on les ait remboursé de leurs fraix. Contester que les Espagnols soient incapables ou de payer ou de déloger les François, ce seroit connoître bien mal les choses dont il s'agit. Les Espagnols mêmes le sentent si bien, que nous voyons qu'ils prennent déja des devans pour sauver leur honneur autant qu'il dépend d'eux, & croient qu'il vaut mieux mettre les François en possession en se soumettant volontairement, que de s'y laisser forcer par execution mili-

militaire. Une soumission faite de si bonne grace est le vrai moyen de s'empêcher d'être mis en pieces par un ennemi puissant, il semble au contraire que c'est le meilleur moyen d'émouvoir sa compassion & sa generosité; ainsi les Espagnols se voyant abandonnez, & menacez du partage de leurs Etats, se sont jettez entre les bras d'un Prince, qui étant le plus capable & le plus disposé qu'aucun autre de leur nuire, dans l'esperance qu'une demarche si soumise l'adoucira un peu, & l'obligera par consequent à rendre leurs chaines moins pesantes. Il n'est pas à la verité tout-à-fait excusable, & à plus forte raison digne de l'ancienne vertu des Romains, que des personnes distinguées se joignent aux ennemis de leur patrie, pourvû qu'on les assûre d'une partie de ses dépouilles; cependant quand ils voyent que sa ruine est inévitable, & qu'ils font reflexion qu'ils y ont autant de droit que des voisins ambitieux ou des ennemis étrangers, l'usage de la plûpart des Cours est à present de leur faire grace. Cela facilitera la transplantation des Grands d'Espagne

pour aſſûrer la poſſeſſion des François, comme on l'a déja dit. On peut envoyer les plus riches en Ambaſſade, donner aux plus pauvres des gouvernemens éloignez civils ou militaires dans leurs propres Etats, & en vertu de la Regence d'Eſpagne qu'on vient d'offrir volontairement, ils ſeront tous obligez de rendre compte à la France de leur adminiſtration. Il eſt difficile de concevoir l'uſage que les François peuvent en faire; mais il eſt conſtant, qu'il faudroit qu'ils radotaſſent en politique, s'ils n'en profitoient pas pour reduire les Eſpagnols à offrir de l'encens ſur leurs autels, à dépendre d'eux pour les honneurs & les dignitez, & conſequemment pour les mettre hors d'état de cabaler contre leurs interêts.

Mais revenons à l'objection, qu'il n'y a pas d'apparence que les François nous diſputent le commerce d'Eſpagne, parce qu'ils n'ont pas beſoin de ſes vins. On peut répondre en ſecond lieu, que cela n'empêche pas que les François ne puiſſent negotier & tranſporter les vins d'Eſpagne, & les vendre aux An-

glois

glois & aux autres nations qui en ont besoin. Les Harangs & autre poisson salé d'Ecosse nous fournissent un exemple de la même nature. Les François refusent d'en prendre des Ecossois, à cause des impôts que les Anglois ont mis sur les denrées de France, & aiment mieux les acheter des Hollandois à plus haut prix que celui que les Ecossois les leur offrent. Les François ne pourront-ils pas proposer aux Espagnols de prendre de leurs marchandises la même quantité que les Anglois en prenoient, pourvû qu'ils affoiblissent nôtre commerce; & si cela les accommode les Espagnols ne doivent pas les refuser.

La seconde branche de nôtre commerce dont les François unis avec les Espagnols peuvent nous dépouiller, est celui de la Mediterranée & du Levant en general. Cela se peut faire aisément, en nous refusant la Rade & le Havre de Cadix, & entretenant une Escadre pour nous en empêcher l'entrée. Par là nous voilà privez d'un lieu où nous puissions attendre un vent favorable pour passer le détroit. Mais suposé

que nous puissions faire en sorte de n'avoir besoin ni de ce Havre, ni de cette Rade, n'est-il pas au pouvoir de la France & de l'Espagne de nous empêcher, & à toutes les autres nations de passer le Détroit sans leur permission, & sans payer un Droit? Cela est assez évident à ceux qui font attention à la situation de Gilbratar & de Ceuta, qui considerent combien le Détroit est serré en cet endroit, & combien il est facile de bâtir des forts sur les deux côtes, & d'interrompre la navigation par le moyen de quelques Fregates. Qui sait d'ailleurs si le Roi de France ne ressuscitera pas le dessein qu'avoit Cromwel de faire une Isle parfaite de la Peninsule de Gilbratar. Louis XIV. par pure fantaisie & par ostentation a entrepris, & fait des choses de moindre éclat; & s'il fait celle-ci, comme c'est un moyen assûré pour nous empêcher de passer le Détroit sans sa permission, ce sera aussi une fâcheuse gourmete pour les Espagnols, s'ils redeviennent jamais assez sages ou assez habiles pour maintenir encore leurs veritables interêts. Mais quand il

ne

ne feroit ni l'un ni l'autre, l'experience nous a appris que plusieurs Rois de France n'ont pas cru qu'il fut incompatible avec le titre de Tres-Chrétien, d'unir la Croix & le Croissant dans le loüable dessein de mettre aux fers la Chrétienté; il y en a eu même qui n'ont pas cru indigne de l'homme immortel d'entrer en des petits Traitez avec les Pirates de Barbarie: Ainsi nous n'avons aucun sujet de nous flater qu'on face aujourd'hui difficulté d'engager les Corsaires à contribuër à la ruine de nôtre commerce du Détroit. La terreur des garnisons Espagnoles sur la côte d'Afrique, composées de Troupes Françoises, & soûtenuës des vaisseaux François, les obligera bien tôt à des choses ausquelles ils ont moins de penchant qu'à celle-ci. Si ces expediens ne leur reüssissent pas, ce qui est presque impossible, il y en a encore un de reserve, c'est d'engager les Turcs dans un Traité pour ruiner nos Manufactures. Moyenant cela les François entreprendront de les leur fournir à meilleur marché; ce qu'ils peuvent faire aisément, comme on l'a déja dit

avec le secours de la laine d'Espagne &c. Pour y encourager les Turcs d'autant mieux, le Roi de France leur promettra de faire une puissante diversion dans l'Empire, pour faciliter aux Hotomans le recouvrement de ce qu'ils ont perdu en Hongrie, &c. Nous ne devons pas croire que l'honneur & la conscience causent au Turc aucun scrupule là dessus; car le Grand Seigneur ne manque pas de Casuistes qui comme ceux du Roi de France savent distinguer non seulement entre l'esprit & la lettre d'un Traité, mais ont encore pour eux la Loi Mahometane, qui défend positivement de rendre ce qu'ils ont conquis. Ainsi voici un cas entr'autres où il vaut mieux être Turc que Chrétien Romain.

De tout cela il paroît manifestement, qu'il dépend de la France & de l'Espagne pendant qu'elles seront unies comme elles le sont, de ruiner entierement nôtre commerce de Turquie & du Détroit, qui a été si glorieux & si avantageux à l'Angleterre. Pour prévenir cet inconvenient, & la ruine de nôtre commerce en Espagne, comme il semble

ble qu'il y a de la néceſſité de faire promptement de fortes alliances avec les puiſſances étrangeres, & de vigoureux efforts par Mer, il me ſemble auſſi qu'il n'eſt pas moins de nôtre interêt de prendre de meilleures meſures que celles qui ont été priſes juſqu'ici pour empêcher le tranſport de nos laines en France. Pour cet effet il ne ſuffit pas de créer de nouvelles charges, & de les donner à nos amis ou à gens qui ſoient ſous nôtre dépendance ; mais on doit prendre garde que ces poſtes ſoient occupez par des perſonnes tout à fait bien intentionnées pour le Gouvernement d'Angleterre, & qui ſe ſoient plûtôt diſtinguées en ſouffrant pour leur patrie lors qu'elle a été opprimée, que par flater un Gouvernement auquel on ne trouvoit pas de ſeureté à reſiſter. Il eſt certain que des gens de ce caractere ſuivront toûjours le torrent, & ne ſeront à l'épreuve ni de la corruption d'un ennemi étranger, ni de la brigue d'un tiran domeſtique. On peut juger aiſément combien cela eſt à craindre dans un ſiecle auſſi corrompu que celui-ci. Les

gens de cette trempe entant qu'ils ont concouru avec nos ennemis pour ruiner nôtre Commerce, ont été les Canaux ordinaires de leur perfide correspondance; & par consequent ces postes, quoi qu'ils ne soient pas fort considerables en eux mêmes, ne doivent pas neanmoins être prostituez à leur faveur ou à l'interêt particulier; mais on en doit disposer uniquement pour le bien public, & avec une autorité plus publique qu'il n'a été pratiqué jusqu'ici.

Une troisiéme branche de nôtre Commerce, & qui merite nôtre plus profonde attention, est celui de nos Plantations de l'Amerique. L'importance de ce Commerce, le grand avantage, aussi bien que l'honneur qui en reviennent à l'Angleterre, sont si bien connus, qu'il suffit de dire qu'ils periclitent pour reveiller tous les mouvemens de nôtre esprit, & nous faire faire les efforts les plus vigoureux pour prévenir un si grand mal. On sait fort bien les allarmes que l'Acte du Parlement d'Ecosse donna à l'Angleterre au sujet de l'établissement des Ecossois dans les

Indes

Indes Occidentales. Que n'avons nous donc point à craindre pour nôtre Commerce en ce païs-là de la puissance de la France & de l'Espagne unies ensemble? Puisqu'étant encore divisées elles étoient nos ennemies & nos Antagonistes à cet égard, il est certain que leur union les rendra plus entreprenantes, parce qu'elles sont plus en état d'executer ce qu'elles entreprendront. Le Traité de Commerce entre nous & l'Espagne ne sera qu'une foible défense pour nous mettre à couvert de la nouvelle methode d'argumenter des François. Il y a apparence que la subtile distinction entre la lettre & l'esprit d'un Traité va être d'un aussi grand usage chez les Princes Catholiques, Romains, que le dogme des opinions probables & du peché Philosophique l'a été chez leurs Moines; & comme à peine y a-t-il de crime si noir, que la derniere ne puisse pallier; aussi n'y aura-t-il point de si indigne violation de la foi publique, que la premiere ne soit capable d'excuser.

Mais si cela ne reüssit pas, il y a un autre expedient dont on est

pareillement redevable à la gratitude & à l'adresse des François, c'est de devenir nos accusateurs, & de nous rendre odieux aux Espagnols à l'occasion du Traité de partage, quoi qu'il ne se soit fait qu'à leur sollicitation. Ils nous ont déja décriez dans leur Manifeste aux Hollandois, comme des gens qui prétendoient disposer des Royaumes & des Provinces sans aucun droit. C'est en bon François accuser les Traitans de la plus grande injustice dont on ait jamais entendu parler; on les décrie comme des gens qui veulent donner des Souverains aux Peuples sans leur consentement, & qui prétendent disposer des Etats, des Provinces, & des hommes, comme s'ils étoient des bêtes brutes & des Troupeaux égarez, qui n'eussent ni droit de disposer d'eux mêmes, ni un maître pour en reclamer la proprieté. On nous accuse pareillement d'avoir voulu ruiner l'équilibre de la Chrétienté en donnant tant d'Etats à la France pour augmenter sa puissance, qui n'est déja que trop formidable. Cela s'appelle intenter un procez aux Traitans par de-

vant

vant le Tribunal de toute l'Europe, & les accuser d'avoir conspiré contre la liberté commune. On n'a pas oublié de faire la même accusation aux Traitans par devant les peuples d'Angleterre & de Hollande, comme s'ils avoient exposé par là leur commerce de la Mediterrannée. On les accuse aussi par rapport à leurs sujets d'une autre omission criminelle, c'est de n'avoir rien stipulé pour eux. Cela signifie en bon François, qu'encore que les Traitans ne pûssent éxecuter le Traité qu'aux dépens du sang & des biens de leurs sujets, ils ont cependant eu si peu d'égards à leurs interêts, qu'ils n'ont rien demandé ni pour leur liberté, ni pour leur commerce, ni pour leur Religion, ni pour leurs freres Protestans des autres parties de l'Univers.

Mais ce n'est pas encore tout, ils accusent de plus les Traitans d'imprudence & de folie, d'avoir pris des mesures qui n'étoient nullement propres à les conduire à la fin qu'ils se proposoient. On reconnoit dans le Memoire, que le but du Traité étoit de conserver la paix à l'Euro-

pe; mais les François disent en même tems, que si l'on s'en tenoit au Traité de l'heure qu'il est, *cela produiroit une infinité de troubles & de malheurs communs à tous.* On ne peut pas faire le procez à la prudence des Traitans d'une maniere plus sanglante; & il est certain qu'ils ont toute la raison du monde d'en avoir du ressentiment; raison d'autant plus grande que par un foible commun à tous les hommes, on aime mieux passer pour méchant que pour simple.

Les François ayant donc déja fait paroître tant d'ingratitude & de malignité dans leurs accusations, nous ne devons pas douter le moins du monde, qu'ils ne soient capables d'aller plus loin, & qu'ils ne tâchent aussi de nous rendre odieux aux Espagnols, comme si nous avions concouru à la violation du Traité des Pirenées, par lequel la ligne de France fut excluë pour toûjours de la succession d'Espagne, & qu'ils ne disent que nôtre vûë étoit bien moins de traverser l'élevation de la France, que d'abaisser l'Espagne. Il ne faut pas douter

non

non plus qu'ils n'en profitent avec la même lâcheté à la Cour de Vienne, & que non seulement ils ne nous accusent d'ingratitude d'avoir abandonné nos Alliez dans la derniere guerre, par le Traité de partage; mais aussi d'infidelité dans nos propres principes, pour avoir concouru par un Traité à la violation de celui des Pirenées, qui fut si solemnel, & sur lequel le nom de Dieu fut invoqué. Ils ne manqueront pas d'en tirer avantage au préjudice de la Religion que nous professons, & prendront occasion de là de rendre la Réformation plus odieuse à ceux qui sont déja ses ennemis declarez. Il est vrai que nous pouvons recriminer contr'eux, & les accuser non seulement d'avoir eu part au Traité dont on parle si mal aujourd'hui, mais d'en être aussi les principaux Auteurs. Nous pourrions aussi leur reprocher d'avoir suivi en cela l'exemple du Dieu de ce monde, qui accuse les hommes des crimes qu'il leur fait commettre : mais peut-être ne regarderont-ils pas cela comme une accusation de grande impor-

importance, puisqu'il est si ordinaire à ceux qui sont, ou qui voudroient être Monarques absolus, de suivre plûtôt les préceptes de ce méchant esprit; que les commandemens du grand Dieu du ciel & de la terre. D'ailleurs les François ont plusieurs autres choses pour se défendre de cette accusation, & d'une plus atroce encore. Ils plaident pour l'inexecution du Traité de la part de l'Espagne, & pour leur droit naturel à la succession; ou si cela ne reüssit pas, ils sont assûrez de l'absolution du Pape, qui dans leurs principes rend le plus noir de tous les criminels, aussi innocent que l'enfant qui est encore à naître. Mais de plus l'on n'a fait cela qu'en vûë de rendre service à la Sainte Eglise Catholique, comme il n'y a point de doute qu'on ne le prétende, cela suffit pour faire du crime le plus noir l'action du monde la plus meritoire. Je n'ai ni l'espace, ni le tems, ni peutêtre la volonté, de défendre les autres interessez au Traité de partage; ils peuvent employer, s'ils le jugent nécessaire, un Avocat d'un

tout

tout autre merite que moi ; mais je puis bien avancer sans risque, que les François ont fait la guerre à leurs voisins pour un moindre sujet ; & si l'Angleterre & la Hollande jugeoient à propos de leur demander réparation à la pointe de l'épée, de l'outrage qu'on leur a fait en les engageant dans un Traité qu'on n'a jamais eu dessein d'executer, personne ne pourroit les en blamer : Mais il n'est pas besoin de fonder sur cela seul la cause de la guerre. Si Elles trouvent qu'il *soit* de leur interêt d'y entrer, Elles n'ont qu'à retorquer l'argument des François contre eux-mêmes, & leur dire, que puisque Louïs XIV. n'a pas voulu reconnoître le Traité de partage pour un bon moyen pour maintenir la paix de l'Europe, elles ne croient pas de leur part, que l'union de la France & de l'Espagne soit un bon moyen pour cela même. Surquoi je puis dire sans rien risquer, que la plûpart des puissances de la Chrétienté seroient de leur sentiment à cet égard ; & consequemment on est en droit de demander de nouvelles sûretés pour l'équi-

l'équilibre de l'Europe, ou de dire aux François qu'on est dans la nécessité de prendre des mesures pour s'empêcher aussi bien que les autres d'être angloutis par ces deux Couronnes. Si l'on en use de cette maniere, & qu'on presse les François de s'en tenir à l'esprit du Traité, puis qu'ils en ont desaprouvé la lettre, avec qu'il front pourront-ils le refuser ? Ils ne doivent pas prétendre d'être juges & parties, & si l'on renvoye le jugement de la cause à un juge desinteressé, il n'est pas difficile de deviner ? quelle en sera la decision.

Mais revenons au danger qui menace nôtre commerce des Indes Occidentales. Les François étant unis avec les Espagnols, ou les ayant pour mieux dire sous leur dépendance, ne manqueront pas de trouver des prétextes pour nous incommander dans les Indes Occidentales. Ils sont en droit de l'heure qu'il est de prendre les Plantations Espagnoles sous leur protection, & sous ce prétexte ils peuvent faire revivre les prétentions des Espagnols fondées sur le droit de la découver-

te de l'Amerique, ou s'établir du moins sur la riviere de Mississipi, où ailleurs. De là ils peuvent beaucoup incommoder nos Plantations Septentrionales de la Nouvelle York, de Jersey, de la Caroline, de Maryland, de la Nouvelle Angleterre, &c. Leur commerce avec le Canada peut ruiner le nôtre de ce côté-là ; & en interrompant le commerce de ces Plantations Septentrionales avec nos Colonies Meridionales, ils sont en beau train de ruiner les unes & les autres. Il n'est pas facile de s'imaginer combien les suites en feroient funestes à la nation ; on peut le conjecturer en partie si nous considerons, que suivant le calcul de ceux qui se sont occupez à examiner l'état de nôtre commerce, comme le Docteur Davenant en particulier, les envois que nous faisons tous les ans dans l'Amerique, vont à environ 350000. livres st. & que le gain que nous faisons par ce commerce revient annuellement à 600000. liv. st. ou si nous supposons suivant la conclusion de certaines gens, que les Anglois emploient 100000. Negres

gers dans l'Amerique, & que le travail de cent Negres suivant l'estimation qui en a été faite, produit 1600. liv. st. par an. L'Angleterre gagne 1600000 liv. st. par ce seul commerce; ce qui, plus ou moins, est suffisant pour montrer, que la ruïne de nos Plantations, ou la perte de leur commerce si les François & les Espagnols en faisoient la conquête, seroit une si grande perte pour l'Angleterre, qu'il seroit impossible ni de la suputer, ni de la reparer.

Mais outre la perte de nôtre commerce, quel triste sujet de reflexion ne sera ce point de songer que 200000. de nos freres & originaires Anglois, ou leurs descendans qui sont dans l'Amerique, seroient ou détruits par les François & les Espagnols, ou forcez de s'abandonner à l'Idolâtrie Romaine? Que cela sera avantageux au Papisme, & fatal à la Reformation? Mais comme cette pensée ne sauroit seulement trouver place dans le cœur de ceux qui ont pour la Religion l'attachement qu'ils doivent, envisageons la chose d'un autre côté, & considerons qu'elle perte & quelle douleur

ce

ce sera pour nos peuples, de voir tant d'amis & de parens qu'ils ont en ces païs là, ou passez au fil de l'épée par l'ennemi commun, ou condamnez aux mines, & autre servitude insuportable. Nous ne devons pas esperer que les François & les Espagnols également imbus des sanguinaires & barbares principes de l'Eglise de Rome, traitent les Protestans plus favorablement que les Espagnols traiterent les Indiens de l'Amerique dans le tems qu'ils s'y établirent.

Il y a encore une consideration qui frapera peut-être ceux qui ne comptent pas pour grand-chose leurs Compatriotes ou leur Religion dans l'Amerique. Comment est-il possible que les Anglois puissent se passer des Marchandises & denrées que nous recevons tous les ans de ces païs-là, comme tabac, sucre, cotton, gingembre, poivre de la Jamaïque, bois de Fustic, Indigo, Cacao, Mais, Fourures, poisson de Terre-neuve &c. dans un tems où nous perdons non seulement les choses nécessaires à nôtre propre consommation, mais encore le gain que nous faisons par le transport de ce

que

que nôtre païs nous produit, & les retours des Marchandises de l'Amerique qui nous viennent par ce moyen, & que nous sommes pareillement privez du profit qui nous revient en transportant dans les autres païs de l'Europe ce qui ne nous est pas nécessaire. Cela ne sera pas seulement incommode à ceux qui vivent dans l'adondance, pour ne pas dire dans le luxe, ce sera la ruine d'une infinité de familles qui gagnent leur vie à préparer nos Marchandises qu'on est obligé de transporter pour l'entretien du commerce, ou à voyager sur les vaisseaux employez à ce commerce.

Si quelqu'un s'avisoit de dire, que nous grossissons le danger, & que nous regardons les choses au travers d'un miroir qui les multiplie, qu'il pese mûrement la matiere, & il trouvera que ces aprêhensions ne sont pas les effets d'une melancolie noire, mais le resultat d'une crainte fondée sur la raison. On sait par experience les avanies que les François nous ont déja faites dans nôtre commerce de Terre-neuve & de la Baye de Hudson. Le Comte de Bel-

Bellamont à remontré dans plusieurs de ses dernieres harangues à ceux qui representent nos Colonies Septentrionales, ce qu'elles ont à craindre de la part des Colonies Françoises, & de leurs cabales avec les Indiens du voisinage; & consequemment si l'on considere la puissance des François par Mer, & la facilité qu'ils ont de l'augmenter par leur union avec les Espagnols, & les richesses de l'Amerique, nos craintes ne seront que trop bien fondées: Et si l'on ne songe pas tout de bon pendant qu'il est encore tems, aux moyens de prévenir leurs desseins, ce que nous craignons pourroit bien nous arriver bien tôt.

Une autre partie de nôtre commerce que nous avons à considerer, est le commerce d'Afrique. La portion de ce commerce qui se fait du coté du Détroit, est entierement à la merci des François & des Espagnols, comme on l'a déja démontré, & pour ce qui est de celui que nous faisons sur la Mer Atlantique, ou au de-là du Tropique de Cancer & de la Ligne Equinoxiale, ils nous ont causé des pertes considera-

bles

bles durant les dernieres guerres, en ruinant nos Forts & nos Colonies. Il faut donc convenir comme d'une chose évidente, qu'ils sont à présent plus en état de nous nuire dans ce commerce par leur union avec les Espagnols, non seulement à cause de leurs Forces navales unies, mais aussi parce qu'ils peuvent nous incommoder pour le commerce des esclaves; car ne leur est-il pas aisé d'obliger les Espagnols de n'acheter plus d'esclaves de nous, moyennant qu'ils en fournissent à meilleur marché? C'est le prétexte qu'ils peuvent prendre d'abord, & il ne faut pas douter qu'ils ne traitent en suite pour leur compte avec les Espagnols, & ne nous enlevent par ce moyen cette autre source du Billon que nous tirons des Indes Occidentales, aussi bien que l'avantage avec lequel nous pouvons le faire valoir dans la Jamaïque, &c. & ne nous ôtent les moyens de faire passer en Angleterre les denrées de ces païs-là, qui non seulement nous fournissent les choses nécessaires à nôtre consommation, mais aussi celles dont nous avons besoin pour nôtre commerce dans

les païs étrangers. Outre ce dommage, ils ruineront nôtre commerce de dents d'Elephant & de poudre d'or ; ce qui nous privera non seulement de l'avantage qui nous revient du fret & de la vente des marchandises que nous envoyons & que nous recevons par le moyen de ce commerce ; mais encore interrompra la fabrique de nos monnoies, & la circulation de nos especes. S'étant enfin rendus les Maîtres de la Mer, ils empêcheront que nôtre Compagnie d'Afrique ne fasse passer dans la Jamaïque, & dans nos autres Plantations des Esclaves, dont le travail fait la principale partie de nos richesses, dans les Indes Occidentales ; & par cela seul ils peuvent ruiner ces riches Plantations.

Voyons maintenant les suites que peut avoir l'union des François & des Espagnols à l'égard de nôtre commerce des Indes Orientales. On a déja insinué, qu'une pareille augmentation de puissance mettra les François plus en état de nous incommoder soit en allant, soit en revenant ; qu'ils sont ce semble en beau

début

début de nous priver de nôtre argent comptant, sans lequel il nous seroit impossible de faire le commerce du Levant; que s'ils subjuguent les Hollandois, ou les reduisent à traiter aux conditions qu'ils voudront; ce qui est tres-possible à moins que nous ne les secourions, les Comptoirs des uns & des autres s'uniront pour ruiner les nôtres. On peut ajoûter à cela, qu'ils n'ont qu'à se rendre maîtres de la côte d'Afrique sur la Mer Atlantique, &c. pour nous enlever toutes nos places de retraite ou de rafraîchissement au Cap de Bonne-Esperance & par tout ailleurs. Où ils peuvent donner des commissions aux Corsaires de Madagascar qui traverseront nos voyages, ou ils peuvent y loger leurs Vaisseaux qui feront la même chose. Leur crédit auprés du Grand Mogol, & autres Potentats de l'Orient, qui dans ce cas l'emportera sans contredit sur le nôtre, peut ruiner nôtre commerce en ces païs-là; & devenus plus puissans dans la Manche, ils peuvent nous empécher de transporter ces Marchandises dans les autres Ports de l'Europe, supposé

posé que nous soyons assez heureux pour conduire sans accident nos vaisseaux dans nos Ports.

Nous connoîtrons de quelle dangereuse consequence cela seroit pour l'Angleterre, si nous considerons: 1. Que nos vaisseaux, nos fonds, & les gens que nous occupons à cela, nous deviendront nécessairement inutiles; & par consequent nous perdrons tout le profit qui nous revenoit de ce commerce. Cette raison paroîtra de tres-grand poids, si nous jettons les yeux sur la supputation suivante de la façon du Docteur Davenant. Il fait monter ce que nous y transportons en Billon & en marchandises à 500000. liv. st. par an. Les retours à 1800000.

Ce qui se consomme chez nous à 1300000.

Ce que nous rapportons en Europe à 500000.

Ce que nous gagnons par transport ce à 180000.

Si nous ajoûtons à cela ce qu'il dit dans son Traité du commerce des Indes Orientales, nous épargnons en baissant le prix des soyes & des toiles étaangeres, & par la

 con-

consommation que nous faisons de nos materiaux, ausquels ces marchandises supléent; ce qui rend nos envois plus considerables, nous épargnons, dis-je, & gagnons annuellement par ce commerce 680000. liv. st.

De-là il paroit encore manifestement, qu'en perdant nôtre commerce des Indes Orientales, nous perdons pareillement une grande partie de nôtre commerce de l'Europe, & comme acheteurs, & comme vendeurs. Nous perdons encore le salpetre pour faire la poudre, nécessaire à nôtre défense; perte d'autant plus considerable, qu'il n'y a pas moyen de la reparer d'ailleurs. Si donc les François ou en subjuguant les Hollandois, ou en les mettant dans la nécessité de traiter à leur mot, s'emparent de cette marchandise par cette superiorité dans le commerce des Indes Orientales, voilà tout le reste de l'Europe desarmé, voilà les François à la Monarchie Universelle aprés laquelle ils soupirent avec tant d'ambition, & à laquelle ils ont tâché de parvenir depuis si long tems avec tant d'industrie. La perte de

notre

nôtre commerce étranger en general, nous dépouillera d'une partie de nôtre navigation & de nos gens de marine, qui font une si considerable partie de nôtre force.

Faisons enfin quelques considerations sur nôtre commerce de l'Europe en general. Il paroît manifestement par ce qu'on a déja dit, qu'il dépend en grande partie de celui que nous avons aux Indes Orientales & Occidentales, lequel étant une fois ruiné, il faut nécessairement que celui de l'Europe tombe; ou s'il ne tombe pas, les François étant les Maîtres de la Mer, & unissant leurs forces avec l'Espagne, nous voilà dans l'impossibilité de le continuër. Par cette malheureuse union nôtre commerce d'Espagne, du Détroit, & du Levant, le meilleur que nous ayons en Europe, est visiblement en danger. Si les François se rendent une fois les Maîtres de la Hollande, nôtre commerce d'Allemagne & du païs Oriental est entierement ruiné, & comme il sera fort exposé à cause des Havres de Nieuport & d'Ostende joints avec ceux de Donker-

que, de Graveline, & de Calais, cela fera un effet particulier sur nôtre Manufacture de laine, qui est fort estimée de ce côté-là.

On compte que la laine d'Angleterre va annuellement à deux millions, & l'on suppose qu'elle monte à huit lors qu'on l'a mise en œuvre. On compte qu'on peut tous les ans envoyer dehors pour deux millions de ces Manufactures. A décompter 10. pour cent pour le fret & pour les retours, le gain qui en revient annuellement à la nation monte a 200000. *liv. st.* Il paroît par là, que le Royaume souffriroit un grand préjudice, si l'on nous empéchoit le transport de nos Manufactures de laine, & qu'une infinité de familles qui ne subsistent que par là seroient ruinées sans ressource.

Pour ce qui regarde le commerce de la pêche, dont les Hollandois & les François se sont déja emparez en grande partie, nous devons nous attendre à le perdre entierement, si l'on n'arrête promptement l'élevation de la France. Les Hollandois se sont déja si bien rendus

les

les maîtres de ce commerce, qu'à peine veulent-ils nous permettre de pêcher dans nos Mers. Or si une fois ils viennent à être sujets de la France, ou à se joindre avec Elle, nous n'aurons pas le pouvoir de mettre en Mer une barque de pêcheur, qui ne soit en danger de tomber entre leurs mains, comme il a paru par les insultes que les Donkerquois ont fait à nos pêcheurs de Maquereaux durant la derniere guerre.

Pour renfermer en peu de mots ce qui regarde le commerce étranger, disons que le profit qui nous en revient monte suivant la suputation qu'on en a faite à deux millions par an, & c'est ce que la grandeur exorbitante de la France nous met fort en danger de perdre.

Encore seroit-ce une consolation si nous n'avions que cela seul à craindre; mais il n'y a point d'homme sensé qui puisse se flater que nous en serons quittes pour cela car non seulement nous avons à craindre d'être dépouillez de tout commerce étranger, mais encore d'être envahis dans nôtre Isle. Les Fran-

çois & les Espagnols sentent fort bien, que c'est nous qui avons fait échouër leurs desseins pour la Monarchie Universelle, lors qu'ils se sont mis successivement ce projet en tête; ils savent pareillement que tant que nous demeurerons en nôtre entier, il ne leur sera pas facile d'y reüssir, quoi qu'ils unissent leurs forces & leurs Conseils. Nous pouvons ajoûter à cela la haine qu'ils ont pour nous au sujet de la Réligion, & l'obligation où ils sont de rétablir le Prince qui nous a quitté, ou ses Décendans; ou peut-être l'envie qu'ils ont pour mieux dire, de mettre un Prince François sur le le Trône de Grand-Bretagne, de nous rendre Feudataires de la France, de nous appauvrir de maniere, que nous ne soyons plus en état desormais de traverser l'acheminement de leurs projets pour la Monarchie Universelle, & d'extirper ce qu'ils apellent *l'heresie du Nord.*

Les choses étant ainsi, & le danger si grand & si proche, il reste à examiner ce qu'on peut faire de mieux pour nous mettre à couvert de l'orage qui nous menace.

A bien envisager la nature de ce danger, il est certain que nôtre principale sûreté aprés la protection divine, dépend d'une bonne Flotte, c'est-à-dire d'une Flotte qui nous mette en état de défendre nos côtes, de proteger nôtre commerce étranger, & d'incommoder l'ennemi public, ou dans ses propres Etats, ou dans ses Plantations étrangeres si besoin est. Nous sommes déja en fort bon état pour cela, puisque nous avons au moins 179. Vaisseaux de guerre. Si nous ajoûtons à cela les forces Navales des Hollandois, comme il dépend de nous de le faire par le moyen d'une étroite alliance, nous n'avons humainement parlant rien à craindre, pourvû que ces Flottes soient bien équipées, bien pourvûës de vivres, & commandées par des gens de probité & d'honneur.

Pour cet effet il est trés-raisonnable, que nôtre Parlement à qui l'on confie la disposition de nôtre bourse, assiste Sa Majesté de ses meilleurs conseils, & soit en même tems son grand Conseil, & le corps qui répresente les peuples. Il a un grand

grand & inconteſtable interêt d'aider à choiſir ceux qui meritent d'être chargez de la défenſe de la nation, qui ſont propres à avoir la diſpoſition de ſa bourſe, & à prendre garde qu'on n'emploïe dans des affaires de ſi grand poids, que des gens affectionnez au public, & plus attentifs à ménager nôtre honneur & nôtre commerce, que de s'enrichir aux dépens du public. C'eſt une choſe à laquelle il faut bien prendre garde en tout tems, mais ſur tout dans une pareille conjoncture, où nous ne ſommes pas plûtôt ſortis d'une ennuyeuſe & peſante guerre, qu'on va nous forcer vraiſemblablement d'entrer dans une autre, à moins que nous ne ſoyons d'humeur de demeurer ſimples ſpectateurs, & de voir mettre toute l'Europe aux fers, en attendant qu'on vienne enfin nous charger des plus peſantes chaines ſans pitié ni compaſſion.

Nôtre gouvernement eſt ſi heureux, que nous ne pouvons être taxez que de nôtre conſentement, comme on taxe les ſujets de la plûpart des autres Monarchies de l'Europe;

rope;

rope; d'ailleurs nous ſommes heureux d'avoir un tel Souverain, qui a toûjours témoigné contre la maxime de quelques-uns de ſes Prédeceſſeurs, qu'il étoit bien aiſe que ceux qui accordent les fonds euſſent auſſi inſpection ſur les comptes publics; de ſorte que s'il eſt arrivé que quelque choſe ait été mal adminiſtré, nous ne devons nous en prendre qu'à nous mêmes. Comme cela fournit une bonne occaſion à ceux qui ſont affectionnez au public, de ſe déclarer pour les interêts de la patrie, il eſt tems ou jamais qu'ils le faſſent. Il y auroit bien du merite pour des gens d'honneur & de diſtinction, à ſervir la nation en rempliſſant de pareils poſtes publics dans une occaſion ſi preſſante, ou ſans aucun ſalaire, ou du moins pour ce qui leur ſeroit préciſement néceſſaire pour leur dépenſe. La frugalité des Hollandois nos voiſins au ſujet des penſions qu'ils donnent aux perſonnes publiques, eſt un de leurs meilleurs preſervatifs contre la corruption & les préſens. Leurs ſalaires ne ſont pas aſſez conſiderables pour tenter des avares à bri-

guer les charges de l'Etat : Aussi les donne-t-on en general à des gens de vertu, & de merite, à des gens riches qui servent la patrie pour la gloire, & que le lucre ne détâche pas aisément de ses interêts. La prémiere fois qu'ils secouërent le joug Espagnol, un Ministre d'Espagne remarqua sagement, que leur frugalité ruïneroit son Maître. Or puisque l'évenement a confirmé la prédiction, leur exemple en cela merite bien d'être imité.

Quoique nôtre principale sûreté dépende d'une bonne Flotte, cela n'empêche pas que nous ne devions avoir une Armée suffisante, de peur de donner trop de tentation aux ennemis étrangers & aux mécontens Domestiques ; mais depuis que les Libertés de la France & du Danemark ont été englouties par des Armées, & que nôtre Gouvernement composé du Roi & du Parlement a été entierement renversé par Cromwel & par l'Armée qui étoit sous son commandement, des ombrages de la nation contre des Troupes sur pied, ne doivent pas être méprisez, mais aussi ils ne doivent pas être fomen-

fomentez. Comme il faut avoir de raisonnables égards au peril qui nous menace au dehors, on doit avoir soin à proportion de prévenir les ombrages contre une Armée en pied au dedans. Je conçois s'il m'est permis de le dire, qu'on peut aisément prévenir les suites de cet inconvenient par le concours mutuel du Roi & du Parlement, qui regleront le commandement & le nombre des Troupes comme ils le jugeront à propos.

Quoi qu'il n'y ait aucun danger en cela de la part de Sa Majesté, ce n'est pas une suffisente sûreté pour la nation; Cromwel qui n'étoit que Lieutenant General, menagea l'Armée de maniere, qu'elle ne vouloit obeïr ni au Roi, ni au Parlement, ni au General, mais s'étant s'emparée de la puissance legislative qui n'appartient qu'à la nation, elle faisoit faire & défaire les Actes qu'elle jugeoit à propos; mettoit le païs sous contribution, & donnoit à certains Cavaliers qu'on appelloit *Agitateurs*, plus d'autorité qu'elle n'en vouloient donner à la chambre des Communes. Elle fit tant enfin,

qu'elle renversa entierement nôtre Gouvernement, détrôna le Roi, chassa le Parlement, & tomba enfin heureusement pour la nation dans une parfaite Anarchie, qui ne finit que par sa ruine. Au lieu de cela, si elle s'étoit fixée à un chef certain, ou qu'elle se fut attachée invariablement à quelque sorte de Gouvernement, il y a toutes les apparences du monde qu'elle nous auroit assujettis à une puissance militaire sous laquelle nous serions encore de l'heure qu'il est. Nous n'avons aucune certitude de la vie de Sa Majesté ou de la Princesse; Nous ne savons qui leur succedera, & par consequent s'ils venoient à mourir nous aurions plus à craindre d'une Armée sur pied. Qui nous assûrera, que des Troupes mercenaires, commandées par des Generaux ambitieux & politiques, ne se laisseront pas en pareil cas corrompre par argent, pour concourir avec les François au rétablissement du dernier Roi ou de son prétendu fils; ce qui ne peut jamais arriver sans renverser totalement nôtre Religion & nôtre Liberté, & peut-

peut-être aussi nôtre souveraineté; car il n'y a point de vraisemblance que les François subjuguent cette nation pour le ci devant Roi, s'ils trouvent quelque possibilité à la garder pour eux mêmes; ce qu'on ne peut pas dire qui fut fort difficile en pareil cas.

Je n'insiste point sur ceci pour combattre la nécessité d'avoir une Armée en cas de guerre, mais seulement pour prouver que comme nous sommes établis à présent, il semble qu'il y ait de la nécessité que les parties qui constituent nôtre Gouvernement s'attachent extraordinairement à écarter tout ce dont les mal intentionnez peuvent tirer avantage pour donner ombrage aux uns & aux autres, ou aux Peuples. Ce n'est pas faire le personnage de sage ou d'homme de bien que de contester la puissance executive ou de Souverain Magistrat que nos loix donnent au Roy : Mais comme il est impossible à la Majesté de faire tout ce qui appartient à la puissance executive qui reside en sa personne, & que nos Loix dans la plûpart des cas de consequence déterminent

les

les qualitez de ceux ausquels on doit confier l'administration, aussi doit-on regarder nos Legislateurs comme les Juges les plus competens, & qui ont les qualitez requises à l'administration. Comme il est nécessaire de reconnoître en tout tems cette verité, il semble qu'il l'est encore davantage dans la conjoncture présente, où nous avons le malheur d'être divisez en factions, d'avoir affaire à un ennemi puissant & artificieux, & de nourrir dans nôtre sein des gens qu'on soupçonne avec raison d'être dans ses interêts. Une mutuelle confiance & une bonne union entre le Roi & le Parlement, est le meilleur moyen du monde pour nous empêcher de craindre les injustes progrez de la prérogative d'un côté, où les attentats qu'on pourroit y faire d'un autre. Il paroît manifestement par nôtre Histoire, que le prémier nous a donné sujet de craindre plus souvent que l'autre, & on a toûjours remarqué, que le vrai moyen d'éviter ces deux inconveniens étoit que nos Rois ont agi de concert avec le Parlement leur grand Conseil,

ſeil, & que ceux qui en ont uſé autrement, & ont voulu gouverner plus par des Favoris que par l'avis de nos Parlemens, n'ont jamais été heureux, & n'ont jamais reüſſi.

La Reine Eliſabeth nous fournit un glorieux exemple de ce que nôtre Monarchie eſt capable de faire quand nos Souverains agiſſent par de ſages conſeils, & de concert avec les Parlemens. En un mot, que nôtre gouvernement ſoit entre les mains d'une femme ou d'un enfant, comme il étoit du tems de cette excellente Princeſſe & de ſon frere Edouard VI. pourvû que l'on gouverne par l'avis & par l'autorité des Parlemens librement & l'également élus, nous ſommes capables de faire des progrez, & de maintenir l'Europe dans un juſte équilibre. Mais au contraire, l'expérience nous a appris, que quelque grandes qualitez perſonnelles dont nos Princes ſoient revêtus, ſi l'harmonie entre eux & leurs Parlemens vient une fois à être interrompuë, ils ne ſont pas en état de ſoûtenir la dignité de leur caractére, ni la gloire de leur Couronne

ni chez eux, ni chez les étrangers. La raison en est naturelle, & se présente d'elle même. Dans un gouvernement limité comme est le nôtre, qui j'espere le sera toûjours, les sujets craignent pour leurs libertez & privileges, & le Prince ne peut jamais bien compter sur leurs personnes où sur leurs bourses, ni sur la dépendance de leur serment. Il est tout naturel aux hommes de souhaiter d'être affranchis de tout sujet de crainte, ou d'un fardeau qu'ils trouvent trop pesant. Il n'y a eu aucun de nos quatre derniers Princes, qui n'ait reconnu cela pour la Theorie, quelque éloignée qu'en fut leur pratique. L'opinion de Charles II à l'égard du Prince d'Orange à présent nôtre Souverain, est remarquable sur ce sujet. Le Chevalier Temple ayant eu occasion d'en parler dans sa conference avec Mr. de Witt, la rapporte ainsi. „ Je lui ai dit qu'il étoit vrai, que „ nous avions des gens assez sages „ pour savoir qu'il nous étoit im„ possible d'avoir jamais une ferme „ confiance aux Etats attendu leur „ gouvernement présent, & parti-

„ culie-

„ culierement en luy à l'occasion du
„ Prince d'Orange. Que pour moi
„ je n'étois pas tout à fait de ce sen-
„ timent. Qu'encore que le Roi
„ ne pût pas se dépouiller de l'af-
„ fection qu'il avoit pour son Ne-
„ veu; il croyoit neanmoins qu'il
„ ne pouvoit jamais mieux la luy
„ témoigner, qu'en le persuadant,
„ que rien ne pouvoit le rendre si
„ heureux que la bonne volonté des
„ Etats, en leur abandonnant en-
„ tierement sa fortune, & non aux
„ factions particulieres, ou aux
„ intrigues des puissances étrange-
„ res; Que Sa Majesté même é-
„ toit persuadée, *Que les Princes ne sauroient se faire plus de mal, ni se rendre plus petits en toutes manieres, qu'en affectant trop d'autorité, ou bien une autorité directement contraire à l'inclination & au genie du Pays qu'ils avoient en partage.* Nous ajoûterons à cela ce que Mr. Temple dit ensuite du genie des Anglois, dont personne n'étoit plus capable de parler que lui. Dailleurs, dit-il,
„ je sai que Sa Majesté étoit si juste
„ & si raisonnable, qu'encore qu'El-
„ le seut bon gré aux Etats de te-
„ moi-

„ moiguer des égards à son Neveu,
„ je ne croyois pas neanmoins qu'el-
„ le voulut proposer à aucun autre
„ Prince ou Etat, une chose qu'El-
„ le ne trouveroit pas bon qu'on
„ lui proposât; que je ne croyois
„ pas que son Conseil ou le pen-
„ chant de ses peuples lui inspiras-
„ sent jamais un pareil dessein, car
„ regardant le Prince comme pou-
„ vant un jour devenir leur Roi,
„ & aimant les Princes qui fondent
„ leur puissance sur le cœur de leurs
„ peuples, & qui se font un plaisir
„ de les gouverner suivant les Loix,
„ ils aimeroient peut-être mieux voir
„ le Prince d'Orange tenir sa for-
„ tune de la bonne volonté des E-
„ tats, & posseder l'autorité mode-
„ rée qu'ils jugeroient compatible
„ avec leur gouvernement, que de
„ le voir d'humeur à former des
„ desseins qui pourroient tendre à
„ renverser leurs constitutions civi-
„ les. *

Il s'ensuit naturellement de tout cela, que les Rois de la Grand-Bre-

* *Lettre de Temp. vol. 2. pag.* 13. 14. *édit. Franc. pag.* 18. 19. 20.

Bretagne n'ont que faire de songer à aucune sorte de Gouvernement nouveau, ils n'ont qu'à suivre le chemin batu, qui est de prendre garde que leurs Parlemens soient élûs avec liberté, & de se conduire par leurs conseils. Par ce moyen ils peuvent compter sur le cœur, sur les bras, & sur les bourses de leurs sujets ; & par cette route ils parviendront infailliblement à la plus haute gloire à laquelle aucun Prince du monde puisse jamais aspirer ; c'est-à-dire qu'ils seront aimez au dedans, craints au dehors, & capables de faire du bien à l'Europe, & de prévenir l'esclavage de la Chrétienté.

Nos Rois ont voulu se faire donner depuis quelque tems le titre de Lieutenant de Dieu, titre excellent, & le plus propre que la sagesse humaine pouvoit choisir pour exprimer le devoir des Princes. Le Roi des Rois quoi qu'il ait donné l'être à ses sujets, ne veut avoir sur eux que la prerogative de leur donner des Loix propres à les rendre heureux, de leur faire trouver un avantage certain aussi bien que leur devoir dans

ce

ce qu'ils font pour sa gloire, de recompenser ceux qui observent ses Loix, & de punir ceux qui les violent. Mais s'il y a dans le monde des Monarques qui n'aïent pour principales bornes de l'obeïssance de leurs sujets que leur volonté & leur caprice, qui élevent leur autorité au préjudice de leurs peuples, qui entêtez de leur grandeur, ne se soucient guére de la misere de leurs sujets, qui avancent & employent des gens vicieux, pendant qu'ils negligent ou oppriment ceux qui ont de la vertu, qu'ils prennent tant qu'il leur plaira la qualité de Tres-Chrétien, de tres-Sacré, de tres-Excellent, tant qu'ils en useront ainsi, bien loin d'être les Lieutenans de Dieu, ils ne seront que les Lieutenans de son plus cruel ennemi.

Si l'on traite ceci d'impertinente digression, tout ce que j'ai à répondre est, que je l'ai cru nécessaire pour aller au devant de certaines erreurs sur le Gouvernement, que certaines gens se mettent en devoir d'avancer tout de nouveau parmi nous. Ils voudroient fort persua-

der,

der, que les Rois & les sujets ont des interêts differens, que les Princes sont maîtres de tout, * comme le Czar de Moscovie se nomme, & que les sujets sont tellement leur propre, qu'ils ne peuvent leur resister en rien. Ces maximes une fois répanduës produisent nécessairement la tirannie. Ces principes furent desavantageux à Jaques I. porterent Charles I. sur l'échafaut, firent exiler Charles II. & abdiquer Jaques II. Mais l'épée du Roi Guillaume leur a donné le coup de mort par nôtre heureuse revolution. Aussi n'y aura-t-il ni particulier ni faction qui entreprenne de les ressusciter sous quelqu'autre nom ou prétexte que ce soit, si ce n'est ceux qui voudroint en même tems travailler de tout leur pouvoir, soit qu'ils le croyent ou non, à guerir la playe mortelle qui a été faite à la bête de l'Apocalipse. La tirannie & l'idolâtrie sont deux parties essentiellement nécessaires à la composition de l'Empire de l'Antechrist, & par tout où la prémiere se fourre, l'autre

tre

* *Le mot Anglois est* Self-Holders.

tre prétend être en droit de la suivre. C'est la chose du monde la plus surprenante, de voir que le Clergé en general sans distinction de rang, sente si peu cette verité, quoi que l'experience de tous les siecles prouve démonstrativement, que la tirannie, la puissance sans bornes, la prérogative par excellence, ou tout ce qu'on voudra la nommer, est la source des plus grands & des plus énormes crimes dont la naturture humaine soit capable, & finit toûjours par l'oppression des plus gens de bien & de probité. Ainsi s'il est vrai qu'il faille juger de l'arbre par son fruit, comme nous enseigne le Sauveur, nous pouvons raisonnablement conclure, que la puissance sans bornes de quelque homme qui soit sur la terre, est une plante que Dieu n'a jamais plantée.

Des gens qui ont autrefois travaillé à la propagation de ces principes, & tâché de les faire revivre parmi nous, en faisant passer leurs Disciples dans le corps de ceux qui font les loix, &c. peuvent usurper le caractere d'Ambassadeurs du Prince de

paix,

paix, & se distinguer par tous les titres qu'il leur plaira; ils peuvent en imposer à la prophetie de Samuel sur la tirannie de Saül *, au lieu de s'en tenir à ce que Moïse prescrit du devoir du Roi; † mais je prendrai la liberté de leur dire, que la définition que St. Paul fait du Prince Souverain qu'il apelle un homme ordonné pour proteger les bons & punir les méchans; & dit que c'est pour cela, & non pour autre chose, que les peuples lui doivent obeïssance & tribut, ‡ & sera de plus grand poids pour les honnêtes gens qui ont de la sensibilité, que les Heterodoxes maximes de l'obeïssance absoluë. Si ces gens là sont les Ambassadeurs du ciel, qu'ils étudient tant qu'il leur plaira les livres divinement inspirés, ils ne trouveront pas dans leurs instructions une syllabe qui les autorise d'enseiguer, que celui qui est venu pour ga-

* 1. *Sam.* 8. *depuis le neuviéme v. jusqu'à la fin du chapitre.*

† *Deut.* 17. *depuis le* 14. *vers. jusqu'à la fin du chapitre.*

‡ *Rom.* 15. *depuis le commencement jusqu'au* 8. *chapitre.*

garentir les ames de la tirannie du Dieu de ce monde, a ordonné que les corps seroient esclaves des Princes de la terre. Telles gens, leurs Disciples & leurs Adherens, sont les plus pernicieux qui puissent approcher du Trône, ils font accroire aux Rois qui ne sont qu'hommes, qu'ils sont autant de Dieux; Ainsi nos Legislateurs ont un interêt particulier de se donner garde de leurs Conseils & de leurs maximes; & tout peuple qui veut conserver sa liberté doit avoir soin d'éloigner ces sortes des gens des postes d'autorité & de confiance. Pareillement les Princes qui veulent aller au devant des ombrages que pourroient prendre leurs sujets, doivent bien se donner de garde d'employer ou d'avancer des gens de ce caractere, & sur tout s'ils ont déja travaillé à mettre la nation aux fers. A moins que de telles gens ne se soient reformez, ils ne peuvent servir qu'à grossir l'ombrage des sujets; & à trahir tout gouvernemene fondé sur les Principes de la liberté. Ils peuvent également en venir à bout ou en jettant par surprise les Princes

dans des maximes arbitraires autrefois pratiquées, ou en entretenant correſpondance avec leurs ennemis declarez. Il n'y a pas la moindre ſûreté pour un gouvernement établi ſur un legitime fondement, & ſur des principes comme les nôtres, de confier à ces ſortes de gens des emplois de conſequence, en cas qu'on entre en guerre contre ceux qui épouſent la cauſe d'un Prince qui a abdiqué, & qu'ils doivent néceſſairement croire bonne ſuivant leurs principes.

D'ailleurs il n'eſt pas à propos en toute maniere, d'employer & d'avancer des gens qui pour s'être laiſſez corrompre, ont gagné de grands biens dans les emplois publics, fait une manœuvre qui pouvoit expoſer nôtre Conſtitution, & dérogé à leurs prémiers principes. Le Divin Legiſlateur nous a appris, que ce qui rend les hommes dignes des charges publiques, c'eſt *de craindre Dieu & de haïr l'avarice.* Les titres pompeux, les amis accreditez, & la faveur des Princes, ſont incapables d'inſpirer ces qualitez aux hommes; & conſequemment ce ne doit pas

être les caractéres qui designent ceux qui sont propres au Service du public, à moins qu'il n'y ait déja de l'integrité & de la vertu. Si elles manquent, ils peuvent ruiner l'Etat à la faveur de ces postes publics, au lieu de le servir. *Non tali auxilio nec defensoribus istis tempus eget*; le tems ne laisse pas manquer d'un tel secours ni de tels défenseurs. Puis donc qu'il est impossible que les Princes quelque éclairez qu'ils soient, puissent s'en rapporter à ce qu'ils appellent *leur certaine science*, quand il s'agit de juger du veritable caractére de ceux qui sont propres à les servir dans toutes les charges publiques, il semble que dans une conjoncture pareille à celle-ci, l'avis du grand conseil de la nation est non seulement convenable, mais aussi absolument nécessaire. On ne sauroit rien faire de plus plausible pour maintenir comme il faut le gouvernement, pour écarter entierement les défiances que les malhonnêtes gens ont inspiré avec tant d'adresse, & pour prévenir tout juste sujet de plainte contre l'administration.

Un

Un des plus grands desavantages où puisse être un gouvernement, est d'être obligé de baloter s'il faut ainsi dire, l'administration, & de la faire passer d'une faction à l'autre: une telle conduite ne peut jamais être uniforme au dedans, & les Alliez n'y peuvent jamais bien compter. De-là vient qu'étant en Traité avec les Hollandois sous le regne de Charles II. ils nous opposerent l'inconstance de nos resolutions, & nous dirent: *Que depuis la Reine Elisabeth l'Angleterre avoit été dans un flux & reflux perpetuel, & qu'ainsi on ne pouvoit pas compter deux ans sur ses resolutions*, comme nous apprend Mr. Temple *. Il est bon d'ajoûter à cela ce qu'a dit cet habile Ministre dans une autre occasion comme celle dont nous parlons. † *Sans beaucoup de vertu & de fermeté dans le gouvernement, & sans une bonne resolution d'executer ce qu'on a trouvé juste & convenable, pour faire voir que le merite est le*

* *Lett. de Temp. Vol. 1. p. 195. de l'edit. Franc.*

† *Ibid. vol. 2. pag. 41.*

le seul chemin pour s'élever, il est aussi inutile de moderer les factions, d'éloigner les seditieux, & d'adoucir les partis, que de raccommoder une maison usée. J'entens par vertu ce que les plus illustres nations de l'antiquité ont si sagement favorisé & rendu si celebre. Elle consistoit cette vertu dans les grandes qualitez qui rendent les hommes capables de servir leur Prince & leur patrie, & qui leur donne des dispositions fortes & vigoureuses soit pour le corps, soit pour l'esprit.

Depuis ce qu'on a écrit ci-dessus il semble que les François sont devenus plus forts & plus arrogans. Les Hambourgeois ont ce semble jugé à-propos de reconnoître la succession du Duc d'Anjou au Trône d'Espagne; & Louis XIV. est tellement animé par les progrez qu'il fait de jour en jour, qu'il menace les Hollandois d'une vigoureuse guerre, s'ils ne reconnoissent au plûtôt le Roi d'Espagne. Cela nous donne juste sujet d'apréhender, qu'il ne s'avise avant qu'il soit longtems de nous faire faire le même compliment, les préparatifs de Mer

qu'il

qu'il fait ſur le Canal, la marche de ſes nombreuſes Troupes en Flandres, & le camp qu'on parle de faire aux environs de Dunkerque, ne ſemblent promettre que cela. Il ſait aſſez que tant que la Grand' Bretagne tiendra bon, le Duc d'Anjou ne doit pas regarder ſon Trône comme ſi bien affermi qu'il ne puiſſe être ébranlé; & qu'encore que pluſieurs petits Princes & Etats croyent devoir lui faire des complimens de congratulation, ils lui feront bientôt ſentir, qu'il ne doit rien attendre d'eux, ſi l'Angleterre & la Hollande ſe declarent une fois pour l'Empereur. Il faut donc convenir qu'il agit en ſage politique de preſſer les Hollandois de prendre une prompte réſolution; & d'être prêt à les attaquer bruſquement ſur leur refus. Il ne ſauroit non plus faire rien de mieux pour nous empêcher d'envoyer du ſecours aux Hollandois, que d'avoir à Donkerque une Armée toute prête à faire invaſion chez nous, & dans le Canal une Flotte pour eſcorter & pour ſeconder. Il n'y a point de doute qu'il n'ait ſenti la faute qu'il a faite autre-

fois de retirer ses Troupes de nos frontieres, & de les jetter sur le haut Rhin dans le tems de la revolution. Il comptoit alors sur la force du parti du Roi Jaques en Angleterre; & il crut que la décente du Prince d'Orange devant nécessairement produire une guerre civile, le meilleur étoit de nous laisser détruire les uns les autres. Mais il a connu à ses dépens que les habitans de nos Isles font plus de cas de leur Religion & de leur liberté, qu'ils ne s'imaginoit qu'ils n'en feroient alors. Ou s'ils ne croit point cela, nous ne devons pas douter que nos querelleux Jacobites ne l'ayent bien informé combien il avoit manqué à eux & à soi-même, de n'avoir pas mis une armée à terre immediatement aprés sa victoire navale à la pointe de Beachy. Ils n'ont pas manqué non plus de le faire souvenir de la faute impardonnable qu'il fit de frustrer pareillement leurs esperances dans le tems qu'ils meditoient de faire un assassinat. Il est certain aprés tout qu'il est de son i[illegible]t de faire plier l'Angleterre & lande le plûtôt qu'il pourra,

&

& soit qu'il en puisse venir à bout ou non, il lui est de conséquence de faire une diversion, capable d'occuper leurs forces au dedans, & les empécher de secourir l'Empereur.

Cela étant, il est certain qu'il est de l'interêt de l'Angleterre de se mettre en état de donner la loi plûtôt que de la recevoir, & de s'allier avec ce qu'il y a de pur dans l'Europe, plûtôt que de laisser chacun se tirer d'affaire comme il pourra; ce qui est le moyen infaillible de tout perdre. Les Hollandois ne doivent point appréhender de l'heure qu'il est l'irresolution de nôtre Cour. Il dépend donc à présent de nôtre patrie de faire son personnage. Nous ne devons pas tant nous mettre en peine de ce que les Hollandois doivent faire dans cette conjoncture, que de ce que nous devons faire de concert les uns & les autres; si nous nous divisons, nous sommes perdus, à moins que nous ne fassions agir conjointement toute nôtre vigueur, il faut nécessairement que toute l'Europe devienne esclave, & nous ne pouvons ne-

gliger les Hollandois sans nous negliger nous mêmes : Notre appui leur sera prendre des resolutions vigoureuses ; mais si nous les abandonnons, nous leur donnerons juste sujet de s'arracher un œüil pour nous faire perdre les deux. Si cela arrive, ce qu'à Dieu ne plaise, nous devons nous attendre de les voir revenir tout à coup à leur ancienne resolution, qui étoit * *De laisser faire le bon Dieu, & de voir la France à leurs portes sans se remuër.* Cela fut dit à l'occasion de la défiance qu'ils avoient du Roi Charles II. Mais Mr. Temple dit en même tems : *Qu'ils étoient capables de prendre de concert avec nous telle resolution qu'il plaira à Sa Majesté ; ils savoient qu'il dépendoit d'Elle d'entretenir l'équilibre dans la Chrétienté, & que l'Empire & l'Espagne, aussi bien que la Suéde & leur Etat, en passeroient par où Sa Majesté voudroit.*

C'est la même chose aujourd'hui, à la reserve des Espagnols ; & il n'y

* *Lett. de Temp. vol. 2. pag. 302. de l'édit. Franç.*

n'y a pas ſujet de douter que ceux même d'entr'eux qui en ſecret ou autrement favoriſent le droit de la Maiſon d'Autriche ne ſuivent aujourd'hui les meſures que nous voudrons, comme ils vouloient le faire alors.

Il paroît de tout cela, que toutes les nations de l'Europe attendent que nous leur prononcions leur ſentence, & que nous leur diſions ſi elles ſeront eſclaves ou libres; on aquieſcera ſuivant toutes les apparences à la deciſion que nous ferons ſur cela; ſi nous les condamnons à la chaine, elles ſeroient bien peu politiques d'irriter leurs nouveaux Maîtres, ainſi nous avons ſujet de croire qu'elles recevront le joug ſans reſiſtance, au lieu de le rendre plus peſant en faiſant de vains efforts pour s'en ſecouër. Si cela eſt, comme il faut de néceſſité que cela ſoit, & que nous ne prononcions pas une ſentence favorable, il eſt aiſé de prévoir que nôtre tour viendra bientôt. La Politique de la France ne lui permet pas d'en uſer autrement. Elle a ruiné ſes ſujets Proteſtans, qui ont ſoûtenu la Couronne ſur la

…ouis XIV. parce qu'on a … que des gens qui l'avoient maintenu ſur le Trône ſeroient capables de l'en chaſſer ſur le moindre mécontentement, il s'enſuit néceſſairement par la même methode de raiſonner, qu'on ne doit pas laiſſer la Grand-Bretagne qui a juſqu'ici fait échouër les deſſeins de la France pour la Monarchie univerſelle, en état de le faire encore ; ſi le reſte de l'Europe ſe ſoumet, les François ne feront jamais aſſez ennemis de leurs interêts pour laiſſer l'Angleterre dans la jouïſſance de ſa liberté ; nous pouvons compter ſûrement qu'ils ne nous feront pas tant de grace, mais qu'ils profiteront au contraire avec ardeur de l'occaſion de nous perdre : ils diront de l'Empire d'Angleterre ce que diſoit leur Roi Henri IV. de la Maiſon d'Autriche, aprés qu'il eut formé le vaſte deſſein de la mettre à la raiſon, *Qu'il vouloit bleſſer la bête au cœur.*

Si les François ou autres diſent, que la Paix de Ryſwick nous lie les mains, & que la France & l'Eſpagne ne nous ayant fait aucun acte d'hoſti-

d'hostilité, nous ne pouvons rien faire contre Elles sans violer ce Traité, il est aisé de répondre.

I. Qu'à peine y a-t-il aucun des Alliez à l'égard desquels la France n'ait violé le Traité de Ryswick. Combien de tems a-t-Elle chicané avec l'Empire, avant que d'évacuër Brisac? Combien de délais & d'évasions n'a-t-elle pas mis en œuvre avant que de regler la frontiere d'Espagne dans les Païs-Bas, & d'évacuër Luxembourg? Combien d'invasions n'a-t-Elle point fait & fait faire sur les Protestans de l'Empire sous prétexte du quatriéme article du Traité de Ryswick? Avec quelle inhumanité n'a-t-Elle point traité le Duc de Montbeliard? Quelles infractions aux Libertés de Neuchastel, & aux Traités qu'Elle a avec les Suisses? Combien d'avanies à l'Electeur Palatin au sujet des prétensions de la Duchesse d'Orleans? Combien de chicanes ne nous a-t-Elle point fait à l'occasion de nôtre Comptoir de la Baye de Hudson, & de malhonnêtetés aux Hollandois, avant que d'en venir au reglement du Tarif de commerce?

II. Mais quoi qu'on n'eut rien de tout cela à opposer, nous pourrions retorquer l'argument des François contre eux-mêmes en distinguant entre le Traité de Ryswick & ses termes. Le but de ce Traité fut certainement de maintenir la Paix de l'Europe en tenant la balance dans une juste situation. Mais les François ont rompu le Traité, en annexant, ou du moins alliant étroitement la Couronne d'Espagne à celle de France ; ce qui fait entierement pancher la balance de leur coté ; de sorte que suivant leur propre argument nous ne sommes plus obligez d'observer ce Traité. Il en faut demander l'esprit sans aucun égard à la letre, & par consequent nous voilà obligez d'arracher la Couronne d'Esagne à la Maison de Bourbon, qui a suffisemment fait connoître que son dessein étoit de mettre toute l'Europe aux fers, si Elle avoit autant de force que de bonne volonté.

On espere qu'il n'y aura point d'Anglois si entêté de la Paix de Ryswyck, que d'en faire un prétexte de refuser son secours pour mettre

la

la France à la raiſon. De Toutes les nations de l'Europe la nôtre eſt celle qui a le moins de ſujet d'être contente de ce Traité. Que ceux qui en ont profité le défendent, les Anglois n'y ont rien gagné, mais ils y ont au contraire manifeſtement perdu, comme il paroitra par les preuves ſuivantes.

I. Encore que la guerre nous ait plus coûté qu'à aucun des Alliez, il n'y en a point qui ait moins tiré d'avantage de la Paix. L'Empire s'eſt fait reſtituër pluſieurs Provinces & Forteresſes, & l'Eſpagne auſſi; les Hollandois ont aſſûré leurs Frontieres, reglé leur commerce avec la France, & ſe ſont fait reſtituër leurs Plantations étrangeres; mais pour nous nous n'avons rien eu. Par ce Traité les Hollandois ont retenu l'Artillerie, les munitions, les proviſions, les eſclaves, & les Effets qu'ils ont enlevé aux François à Pontichery dans les Indes Orientales, auſſi bien que les terres & les droits qu'ils avoient aquis du Prince & des habitans du païs, comme il paroit par le huitiéme article de Traité entre la Hol-

lande

lande & la France; mais pour nous il a falu abandonner aux François la Baye de Hudson & ses dépendances, dont ils s'étoient emparez durant la paix qui préceda la guerre, quoique nôtre Compagnie de la Baye de Hudson les eut repris aux François à ses dépens en pleine guerre, comme il paroit par le huitiéme article de nôtre Traité, & pour surcroit nous avons eu la mortification de traiter avec les Plenipotentiaires François de choses sur lesquelles nous avions un droit indisputable, & dont nous étions actuellement en possession. C'étoit d'autant plus honteux pour eux, que l'injustice qu'on nous a faite étoit une des causes sur laquelle étoit fondée la Déclaration de guerre du Roi Guillaume & de la Reine Marie au Roi de France, dattée du 7. de Mai 1689. où le dernier est accusé d'avoir envahi nos *Isles Caribbes, de s'être emparé de nos terres de la Nouvelle York, & de la Baye de Hudson par des actes d'hostilité, de s'être saisi de nos Forts, d'avoir brûlé nos Maisons, & enrichi ses peuples de nos dépouilles,*

retenu

retenu quelques-uns de nos sujets dans une dure prison, fait ôter inhumainement la vie à d'autres, & mis le reste en Mer sur un petit Vaisseau, sans vivres, & sans leur donner seulement le nécessaire; actions indignes même d'un ennemi; cependant tant s'en faut qu'il se soit déclaré tel, qu'il negocioit alors en Angleterre par son Ministre, un Traité de Neutralité & de bonne correspondance dans l'Amerique. Voilà les propres termes de la Déclaration. Il n'a nullement été glorieux à l'Angleterre, de n'avoir pas demandé au Traité de Ryswyk, non seulement d'être maintenuë en possession, mais de n'avoir pas parlé de compensation. Que pouvoit faire Sa Majesté? Nous étions las de la guerre, & des dépenses qu'il falloit faire pour la continuër, actuellement abandonnez par quelques-uns de nos Alliez, & en danger de l'être par d'autres; ainsi nous ne pouvons nous plaindre que de nous mêmes & de la perfidie de quelques-uns de nos Alliez si cet article de la paix & les autres nous font peu d'honneur. Ce qu'on peut faire de mieux pour le repa-

reparer, est de mettre à présent Sa Majesté en état de faire justice à la nation, & de demander une meilleure sûreté pour nos Alliez, si l'on juge à propos d'entrer en de nouveaux Traités avec la France.

Une seconde raison qui fait que nous ne devons pas être passionnez pour le Traité de Ryswick est, que nous n'y avons eu aucune satisfaction pour nôtre pêche de Terre-neuve, quoi qu'il fut dit dans la même Déclaration de guerre? *Il n'y a pas long-tems que les François prenoient privilége du Gouverneur Anglois de Terre-Neuve, pour pêcher dans les Mers de cette côte, & payoient pour ce privilége, comme par reconnoissance que la Couronne d'Angleterre a seule droit sur cette Isle; cependant les attentats des François sur ladite Isle, sur le commerce & la pêche de nos sujets ressembloient mieux dans ces derniers tems aux invasions d'un ennemi, qu'à des actions convenables à des amis, qui ne jouissoient que par tolerance de l'avantage du commerce.* Au lieu de reclamer nos Droits en ce païs-là, les François sont demeurez en possession

ſeſſion de Plaiſance en Terre-Neuve, qui peut avec le tems ruiner de fonds en comble la pêche des Anglois en ces païs-là, parce que les François naviguent & ont les vivres à meilleur marché que nous ne pouvons les avoir, qu'ils occupent de miſerables Eſclaves qui peuvent vivre de pain & d'eau, & peuvent conſequemment vendre à meilleur marché que nous le poiſſon & autres Marchandiſes qui en viennent, étant demeurez les maîtres des places qu'ils nous ont enlevées dans la Baye de Hudſon. Ils ſont en état par ce moyen de ruiner nôtre commerce de fourures & de Chapeaux, & particulierement celui de nos Caſtors d'Angleterre, autrefois tant eſtimez. Cela doit nous être d'autant plus ſenſible, que c'eſt une augmentation aux richeſſes, à la gloire, & à la puiſſance des François, & à tous égards une diminution de la nôtre, dont on croiroit que nous ſommes à préſent plus en état de nous reſſentir, que nous ne l'étions du tems de la Reine Eliſabeth, que le Chevalier Humphry Gilbert en prit poſſeſſion au nom de cette Princeſ-

ſe,

se, & y défendit la pêche aux autres nations. D'ailleurs nous avons droit d'y prétendre en vertu de la prémiere découverte de Sebastien Cabot, qui présenta trois Originaires du païs à nôtre Roi Henri VII.

Nous pouvons dire en troisiéme lieu, que nous n'avons pas sujet d'être contens du Traité de Ryswick, en ce que nous n'avons eu aucune satisfaction des plaintes que nous avions faites dans la Déclaration de guerre au sujet de nos Vaisseaux pris par les Pirates François. *Le Roi de France en défendant le transport d'une grande partie des denrées & Manufactures de nôtre Royaume, & en imposant des droits exorbitans sur les autres, nonobstant le grand avantage que lui & la nation Françoise tiroient de leur commerce avec l'Angleterre*; ce qui, comme dit la Déclaration, *montre évidemment que son dessein est de ruiner nôtre commerce, & par consequent nôtre navigation, d'où dépendent si fort la richesse & la sûreté de cette nation.*

Il est vrai que nous leur avons rendu le change à l'égard de la défense & des impôts concernant nos Marchandises, en les traitant de la même maniere; mais nous sommes encore en arriere sur la prise de nos vaisseaux. Pour ce qui regarde le danger de nôtre commerce & de nôtre navigation, si l'on a cru pour lors que c'étoit un legitime sujet de déclarer la guerre, la même raison est d'autant plus forte & plus pressante de l'heure qu'il est, que nôtre commerce est plus exposé par rapport à la France qu'il ne l'a jamais été, comme on l'a déjà démontré.

Nous pouvons dire pour quatriéme raison, que nous ne devons pas avoir d'attachement pour le Traité de Ryswick, puisque nous n'avons eu aucune satisfaction sur le droit de pavillon, attaché, comme le remarque la Declaration à la Couronne d'Angleterre; au contraire il nous „ a été disputé par les ordres de „ la France par une violation de „ nôtre souveraineté dans la Man„ che; souveraineté que nos Préde„ cesseurs ont défenduë dans tous

„ les

„ les siecles, & que nous sommes „ resolus de maintenir pour l'hon„ neur de nôtre Couronne, & de la „ nation Angloise „ Il ne nous paroit pas qu'on ait rien fait par ce Traité pour menager nôtre honneur à cet égard; & nous n'avons aucun sujet de douter, que comme les François se sont rendus plus puissans dans la Manche par ce Traité, qu'ils ne l'étoient auparavant, leur obstination & leur fierté ne deviennent semblablement plus grandes sur ce sujet.

Le dernier sujet de guerre dont il est fait mention dans la Déclaration, peut servir de cinquiéme raison au mécontentement que nous devons avoir du Traité de Ryswick. Le voici. „ Mais ce qui doit nous tou„ cher de prez, est la persecution „ peu Chrétienne qu'il a fait en Fran„ ce pour la Religion à plusieurs de „ nos sujets Protestans Anglois, „ contre le droit des gens, & les „ clauses expresses des Traitez, en „ les forçant d'abjurer leur Reli„ gion par des cruautez surprenan„ tes & inoüies, en emprisonnant „ des Capitaines & matelots de „ nos vaisseaux marchands, &

„ con-

„ condamnant les autres aux ga-
„ galeres, sous prétexte d'avoir re-
„ çu sur leurs vaisseaux ou ses misé-
„ rables sujets Protestans, ou des
„ effets à eux appartenans. Et en-
„ fin comme il a tâché depuis quel-
„ ques années par sollicitations &
„ promesses de secours de renverser
„ le gouvernement d'Angleterre,
„ aussi employe-t-il aujourd'hui tout
„ ouvertement les mêmes voyes vio-
„ lentes par l'invasion actuelle de nô-
„ tre Royaume d'Irlande, pour soû-
„ tenir nos sujets rebelles armez con-
„ tre nous, & pour irriter dans nôtre
„ Royaume nos bons & fideles sujets.

Quiconque se donnera la peine d'examiner le Traité de Ryswick, trouvera qu'il n'y a rien qui puisse empêcher qu'on ne fasse à l'avenir de pareilles insultes aux Protestans Anglois, ni rien qui repare celles qui ont déja été faites. Il est constant aussi que la Cour de France a toûjours la même envie de nous faire les mêmes outrages, comme il a paru depuis la paix par l'affaire arrivée au Chapelain d'un de nos Ambassadeurs en France. On en peut dire autant du traitement barbare qui

a été fait contre le Droit des gens aux Maîtres & matelots de nos vaisseaux. Nous n'avons point eu satisfaction de l'invasion d'Irlande, quoi que le Roi de France ne fut pas moins obligé de nous faire justice à cet égard, que de tenir compte des revenus, de la principauté d'Orange, & des interêts depuis le Traité de Nimegue jusqu'à la conclusion de la paix. Il est manifeste par tout cela, que pour ce qui nous concerne, nous avons aussi peu de sujet que les François d'être mal satisfaits du Traité de Ryswick; & que tous les sujets de guerre mentionnez dans la declaration se sont multipliez au lieu de diminuër.

Une sixiéme raison de plainte contre le Traité de Ryswick, qui est peut-être d'aussi grand poids pour la nation qu'aucune autre dont on ait parlé jusqu'ici. Il est stipulé dans le quatriéme article: *Que le Roi de France sous quelque prétexte que ce puisse être, ne troublera sa Majesté regnante dans la libre possession de ce dont Elle joüit présentement*; mais il n'y a rien pour assûrer nôtre gouvernement présent aprés la mort de sa Ma-

Majesté. Ainsi le Roi de France pourroit prétendre qu'il ne s'est point obligé par ce Traité à ne pas tâcher de déposseder la Princesse & ses Décendans, ou en cas qu'elle n'en ait pas, les Décendans de sa Majesté, s'il plait à Dieu de lui en donner. Il n'est pas mal-aisé de comprendre de quelle fâcheuse consequence cela peut-être à la nation. Si le Roi Jaques vient à survivre le Souverain qei nous gouverne à présent, ou cela n'arrivant pas, si le Roi de France ou son Successeur trouve à-propos pour son interêt de soûtenir les prétensions du prétendu Prince de Galles, ou en cas que l'occasion ne s'en présente pas, si dans la suite quelque Roi de France juge qu'il lui soit avantageux de faire valoir les Droits chimeriques des enfans de ce prétendu Prince, & de ceux que peut avoir la jeune Princesse qu'on appelle sa sœur, il n'y a rien dans ce Traité qui puisse l'en empêcher, & nous nous verrons disputer des Droits confirmez par une possession de plusieurs siecles. Il est constant que cette seule omission pourroit être une source éternelle de querelles en-

tre l'Angleterre & la France, & rendre inutile le sang & les tresors qu'il nous en a coûté pour recouvrer nôtre Constitution, & la Liberté de l'Europe.

Il y a contre le Traité de Ryswik une autre objection, prise du second paragraphe de la Declaration de guerre, qui porte: *Quand nous considerons les moyens injustes dont le Roy de France s'est servi depuis quelques années pour satisfaire à son ambition, & que nous faisons reflexion qu'il a non seulement envahi les Etats de l'Empereur & de l'Empire, à present nôtre Allié, qu'il a ruiné des pays entiers & leurs habitans par ses Armées, mais aussi declaré la guerre à nos Alliez sans aucun sujet, & au prejudice des Traitez confirmez par la garantie de la Couronne d'Angleterre, qu'il a manifestement violez; nous ne pouvons moins faire que de nous joindre avec nos Alliez contre le Roi de France, comme perturbateur de la paix, & ennemi commun de la Chrétienté.*

On sait assez que les habitans du Palatinat & des autres pays d'Allemagne voisins de la France, ont le plus

plus souffert des invasions de la France sur nos Alliez. Cependant bien loin d'en avoir eu aucune reparation, ceux qui s'étoient dérobez à la fureur de la persecution des François, au lieu du repos auquel ils devoient s'attendre avec justice, se sont trouvez incontinent exposez à une nouvelle tempête de la part de l'Electeur Palatin, animé de la rage Papale &c. sous laquelle ils gemissent encore de l'heure qu'il est, & font retentir actuellement leurs inutiles plaintes dans toute l'Europe. L'Electeur de Brandebourg, le Langrave de Hesse, le Mediateur, & les Plenipotentiaires de quelques autres Princes Protestans ont fait quelque resistance durant un tems, lors qu'ils ont vû leurs freres Protestans si vilainement trahis, mais cela n'a de rien servi. Ce fut en vain que Sa Majesté Britannique voulut porter la resistance plus loin, la violence du torrent lui fit lâcher prise; ses sujets incommodez, & ses Alliez manquant de bonne foi, il fallut conclure la paix de Ryswick. La prémiere fois que Sa Majesté parut à l'assemblée du Parlement aprés cet

évenement, il dit: *Qu'il avoit été bien aise que la paix se fit, moins à cause de soi même & pour s'exempter de la haine & du danger, que pour décharger son Royaume du poids d'une guerre de grande dépense.*

De tout cela il paroît clairement à nôtre avis, qu'il n'y a point de véritable Anglois, ou de bon Protestant, qui voulut opposer le Traité de Ryswick aux nouvelles tentatives qu'on pourroit faire pour reduire la France dans la nécessité d'accorder des conditions plus avantageuses, puis qu'Elle a été la premiere à le violer.

La Maison d'Autriche se plaignit violemment de nous du tems de Jaques I. de ce que ce Prince ne faisoit rien pour l'Electeur Palatin son Gendre, & pour ses Sujets Protestans que les Papistes d'Autriche persécutoient alors; & qu'il se contentoit d'envoyer des Ambassadeurs. Ce fut à cette occasion qu'on plaisanta à Bruxelles aux dépens du Ro i Jaques dans une piece de Theatre, où l'on demanda *ce que le Roi de la Grand-Bretagne, feroit pour l'Electeur Palatin*, & où l'on fit répon-

pondre au Faquin de la farce, *Qu'il le secourroit de* 100000. *Ambassadeurs.* Ce seroit quelque chose de bien honteux de l'heure qu'il est au zéle & à la sagesse de l'Angleterre, si les Princes Catholiques avoient occasion de dire, que le trop peu du Roi Jaques dont on se moquoit alors, est à present trop pour nous. Il faut esperer que la nation Angloise ne regardera pas la persécution de nos freres & Alliez Protestans, comme un des moindres sujets d'entrer en de nouvelles alliances contre la France Ce Royaume n'a jamais été plus florissant & plus renommé, que lors qu'il a paru à la tête des Protestans, & pris la défense de nos freres persecutez. C'est une verité que sentiront évidemment ceux qui feront attention à la figure que nous faisions à cet égard dans le monde Protestant, sous le regne de la Reine Elisabeth, & dans le tems du Parlement surnommé le long, & même à la reputation que nous nous aquimes par cela même sous l'administration de l'Usurpateur.

Qui nous empêche donc d'inviter toutes les puissances Protestantes de

l'Europe à s'allier avec nous pour la défense de nôtre commune Religion ? .... Elles peuvent toutes nous secourir d'hommes & de Vaisseaux. Nous avons la plus belle Flotte qu'il y ait au monde. Nous n'avons que faire de chercher un Generalissime, & nous avons un Roi pour commander nos Armées. Il n'y a rien humainement parlant, qui puisse resister aux forces Navales unies des Princes & Etats Protestans ; ils sont si voisins que la France & l'Espagne ne sauroient empêcher la jonction de ces mêmes forces. Ils sont en état de laisser dans le Canal une Flotte assez formidable pour se mettre à couvert des insultes de celle de la France, pendant que le reste bombardera ses Places, bloquera ses Vaisseaux de guerre, passera le Détroit, mettra des Troupes à Civita Vechia, les fera marcher à Rome, délogera le Pape, & détruira l'Empire de l'Antechrist. Cela ne paroîtra ni extravagant ni visionnaire à ceux qui se souviendront, que l'Amiral Russel avec une Escadre de nos Vaisseaux, se rendit maître de la Mediterranée, tint renfermez

dans

dans leurs havres, & donna tant de reputation à nos affaires, que les sages Venitiens crurent qu'il étoit tems de feliciter le Roi Guillaume sur son avenement à la Couronne par une pompeuse & solemnelle Ambassade.

Si une de nos Escadres a fait cela, que ne peuvent point faire de concert les forces navales dont on vient de parler ? Si tous les Protestans n'ont pas fait conjointement des remontrances contre la barbare persecution du Palatinat, &c. & si sur le refus d'y remedier ils ne sont pas entrez dans la ligue dont on a ci devant parlé, qu'elle raison peut-on en donner sinon le relâchement scandaleux du zéle de la plûpart des Royaumes & Etats Protestans ? A la verité nous avons vû des Ecrits qui faisoient mention d'un projet de cette nature ; mais l'évenement a montré qu'il n'y avoit rien. Cela paroîtra d'autant plus surprenant & plus triste, si l'on considere le juste sujet d'allarme qu'on pouvoit prendre du changement de l'Electeur de Saxe, de la guerre qui s'allumoit entre les Protestans du Nord, & des

bruits qui se répandoient du changement de Religion de quelques autres grands Princes. Il est certain qu'une pareille ligue auroit été plus soûtenable que certains autres projets qu'on a vû éclore dans ces derniers tems, & que la Providence divine a fait échouër: une ligue pour la mutuelle défense de nôtre Religion, auroit été beaucoup plus loüable, que de voir un Prince ou des Princes Protestans courir aprés de vains titres qui ne signifient rien, ou faire d'injustes efforts pour étendre leurs Etats ou leurs prérogatives. Tout ce que ces choses peuvent produire, c'est de donner des ombrages à leurs voisins, d'appauvrir & mécontenter leurs sujets, de les empêcher & de les mettre dans l'impuissance d'entreprendre la défense de la cause commune. Comme on en est beaucoup redevable à la folle ambition des Princes, & aux artificieuses intrigues du Clergé Romain dans la plûpart des païs de l'Europe; aussi n'a-t-on que trop de raison de l'imputer à la lâcheté & au manque de zéle des Ecclesiastiques Protestans qui suivent la Cour des Princes Protestans: Ils

sont

sont pour la plûpart tellement ensorcelez de la faveur de leur Cour, tellement infatuez de leur maniere de vivre commode & luxurieuse, & des esperances d'être avancez, qu'ils n'osent dire leurs fautes aux Princes, ni leur réprésenter en aucune maniere l'injustice de leur procedé. S'ils en avoient usé autrement, il y a sujet de croire, que l'Electeur de Saxe ne seroit pas devenu si aisément le Proselite de l'Eglise Romaine; le Roi de Danemarc n'auroit pas non plus mis en danger la paix du Nord en s'alliant avec ce Prince nouvellement Catholisé. Où trouver de l'heure qu'il est dans l'Europe un Ecclesiastique Courtisan de la fidelité & du zéle de l'Evêque Latimer, qui censura le Roi Henri VIII. de sa vie licentieuse, en lui présentant une Bible avec ces paroles écrites sur la couverture: *Dieu jugera les Paillards & les Adulteres*? Le honteux relâchement de zéle dans nôtre Clergé Protestant, & le peu de soin qu'il prend d'élever les Princes Protestans dans la pieté; ce qui se découvre par les mœurs de la plûpart de ces mêmes Princes, & de leurs princi-

paux Courtisans, est la chose du monde qui fait le plus craindre pour la Reformation.

C'est une erreur de croire, qu'il ne sert pas de grand chose que le Clergé fasse une vigoureuse resistance aux abus du gouvernement, ou à la mauvaise manœuvre de ceux qui gouvernent. L'opposition que firent nos Evêques à la derniere Déclaration du Roi Jaques, est une recente & parlante démonstration du contraire. Nous pouvons ajoûter à cela un ancien exemple du Clergé Presbyterien de Geneve, qui obligea cette Republique à faire justice d'un Meurtrier de qualité, en menaçant d'abandonner la ville en cas de refus. La raison en est naturelle, car les Tirans mêmes, comme Saül, qui ne se soucioit ni de Dieu, ni de la Religion, croyent qu'il est nécessaire à leur reputation, que les Sacrificateurs & *les Prophétes les respectent devant le peuple.*

Cela suffit pour montrer évidemment, combien le Clergé Protestant & la Noblesse sont responsables par toute l'Europe de la décadence de la

Re-

Reformation ; s'ils avoient assez de fidelité pour leurs Princes respectifs pour leur faire connoître les fautes qu'ils font, ou pour refuser de les servir dans les choses qui préjudicient à la Religion, ou à la liberté du peuple, on ne verroit pas l'irreligion & la tirannie qu'on voit aujourd'hui dans la plûpart des païs Protestans. De-là vient principalement qu'il s'affoiblissent de tous côtez, & si Dieu n'y met la main, il faut qu'en peu de tems ils soient totalement angloutis. Nous avons peu de sujet d'esperer, que les Protestans s'unissent, ou fassent une vigoureuse défense contre l'ennemi commun, pendant qu'ils ont tant de Princes arbitraires, qui par tout où ils peuvent oppriment leurs sujets autant que les Princes Papistes les leurs. Tous ceux qui ont quelque connoissance du Gouvernement des Couronnes dn Nord, & de la plûpart des Princes d'Allemagne, ne s'aviseront pas de contester cette verité. On sait assez de quelle maniere les Rois de Danemarc & de Suede sont devenus absolus, & à la verité on ne sauroit pardonner aux Princes d'Al-

lemagne, qui de tems en tems ont fait de si genereux efforts contre la tirannie de la Maison d'Autriche, de prendre comme ils ont fait une autorité absoluë sur leurs propres sujets.

Il s'ensuit donc que le seul moyen visible qui reste pour rétablir la vertu & la liberté parmi les Protestans, est que l'Angleterre fasse la planche. Nous avons reüssi dans ce que nous avons fait pour recouvrer & conserver nôtre liberté. Nous avons sur le Trône le glorieux Heros dont Dieu s'est servi pour cela. Il agira pour briser les chaines de l'Europe, & nous mettre à couvert de l'esclavage pour l'avenir, à proportion que nôtre bonne volonté, nos bourses & celles de nos Alliez lui en faciliteront les moyens, & non d'avantage.

Nous avons dequoi prouver démonstrativement, que les Papistes ont fait des progrez pour la propagation de l'Idolatrie Romaine, depuis le Traité de Ryswick. Les plaintes des Protestans d'Allemagne dont les Gazettes étrangeres sont rempliës, ne nous permettent pas de douter de cette verité. Nous

n'avons

n'avons pas sujet de croire qu'ils ayent été aussi lents à se liguer pour détruire ce qu'ils apellent l'heresie du Nord, que l'ont été les Protestans à faire la même chose pour sa défense. Tant s'en faut que la chose soit incertaine, si nous en croyons les avis qui nous viennent de Hollande de trés-bonne main, que le Ministre de l'Empereur pour faire connoître la sincerité des intentions de son Maître à se joindre avec les Hollandois & nous pour la défense de ses Droits, & de la commune liberté de l'Europe, *A communiqué le plan d'une Ligue faite, ou projettée par les Princes Catholiques pour subjuguer la Hollande, & rétablir le Papisme en Angleterre en remettant le Roi Jaques sur le Trône.*

Cela n'est nullement improbable, mais que cela soit vrai ou faux pour le présent, nous n'avons aucun sujet de douter, que le Conclave de Rome ne pousse ce projet avec toute la rapidité possible. Les Catholiques Romains sentent fort bien qu'ils ont perdu une trés-belle occasion d'en venir à bout, dans le

tems que Louis XIV. étoit au faîte de sa grandeur, & Jaques II. Sur le Trône d'Angleterre, soûtenu d'une bonne Armée. Il y a donc trés-peu d'apparence qu'ils vueillent encore temporiser, & puisque la reünion de la France & de l'Espagne, la possibilité de raccommoder les Maisons de Bourbon & d'Autriche par des mariages reciproques, & la concession de quelques Provinces, à moins que nous & les Hollandois ne prenions au plûtôt le parti de l'Empereur, leur présentent une si belle occasion, il ne faut pas douter qu'ils n'en profitent.

Le meilleur moyen du monde pour le prévenir, & par consequent les suites d'une Ligue Catholique, est d'entrer en alliance avec l'Empereur à des conditions honorables. Cela se fera plus aisément qu'une Ligue Protestante, & assûrera mieux s'il plaît à Dieu l'interêt des Protestans. L'Empereur nous le demande, & par là nous empécherons un des principaux chefs de la Catholicité de se déclarer contre nous: Si nous refusons ses offres, ce sera un aiguilllon à sa vengeance ajoûté au nou-

nouveau ſujet que lui a déja donné le Traité de partage, qui l'obligera à faire ſon parti le meilleur qu'il pourra, & conſequemment à ſe joindre aux autres Puiſſances Catholiques de l'Europe contre la Réformation.

Nous ſommes ce ſemble d'autant plus obligez à faire cette alliance & à prendre des meſures de cette nature, que leurs Majeſtés dans leur Déclaration de guerre ont allegué pour prémiere raiſon : *Que le Roi de France avoit envahi les Etats de l'Empereur & de l'Empire, alors nôtre allié.* Si c'étoit dans ce tems-là un juſte ſujet de guerre, il eſt certain que le Roi de France ayant dépouillé la Maiſon Imperiale de toute la ſucceſſion d'Eſpagne, la cauſe n'en eſt maintenant que plus legitime. Cela nous regarde immediatement, parce qu'il aura une influence directe & prompte ſur nôtre commerce & ſur nôtre ſûreté, au lieu que l'invaſion de la France ſur le haut Rhin ne nous touchoit que par un interêt éloigné.

Si les Traités conclus avec nos Alliez étoient alors une bonne raiſon pour juſtifier nôtre priſe d'armes,

comme la Déclaration l'allegue avec justice, la même raison est aujourd'hui d'une toute autre force. La frauduleuse usurpation de la Couronne d'Espagne, est une violation de tant de Traités, que nous perdrons pour jamais la gloire d'arbitres de l'Europe, ou de garans des Traités, si nous souffrons tranquilement une si insigne violation de la foi publique qui retombe sur toute l'Europe. Nous devons mettre tout en œuvre pour avoir réparation d'honneur à cet égard, ou nous resoudre à perdre pour toûjours nôtre réputation, & à nous rendre l'objet des reproches & du mépris de toute la terre.

Il y a apparence que la plûpart des gens sentent suffisemment le peril qui nous menace; mais la grande objection sera, que la pauvreté de la nation, & les grandes dettes où nous nous trouvons déja engagez, ne nous permettent pas d'en faire de nouvelles.

On peut répondre à cela, I. Que si nous avions à faire à un ennemi qui n'eut pas les mêmes desavantages, ou de beaucoup plus grands, l'ob-

l'objection seroit redoutable & sans réponse ; mais comme il est certain qu'à tous ces égards nous sommes en beaucoup meilleur état que la France ou l'Espagne ; l'objection perd beaucoup de sa force.

II. Il n'y a point de veritable Anglois ou de bon Protestant, qui n'aime mieux donner dix Chellings d'une livre st. pour faire la guerre, que de laisser prendre le tout aux François. Il n'y a point d'homme d'esprit si borné qui ne voie, que nous courons risque d'être ainsi traitez, à moins que nous ne nous mettions en état de l'empêcher.

III. On a déja dit que nôtre commerce nous vaut deux millions par an ; mais rabatons en. N'est-il pas vrai que la moitié de cette somme bien employée peut beaucoup contribuër à finir la guerre promptement & heureusement ? Il nous en faut moins à beaucoup prez pour équiper nôtre Flotte, & cela étant une fois fait, une bonne Escadre envoyée aux Indes Occidentales, & commandée par de veritables Anglois, pourroit suivant toutes les apparences nous dédommager en peu de tems. Le

moyen le plus prompt & le plus efficace de reduire nos ennemis est de fermer la source de leur argent, & de traverser leur commerce. Les Hollandois & nous sommes mieux en état de le faire, qu'ils ne le sont de s'y opposer; & cela étant une fois fait, la France seroit bientôt obligée de se renfermer dans ses anciennes bornes, & bien aise d'en être quitte à si bon marché. Il ne me semble pas difficile à démontrer, qu'une guerre par Mer est le moyen le plus apparent pour dompter ce *Leviathan*; or si cela est, c'est une sorte de guerre que nous pouvons parfaitement bien faire avec moins de dépense & de danger. Nos forces navales consument nos Marchandises, & l'argent qu'on leve pour les entretenir circule parmi nous, au lieu qu'il sort du Royaume lors que nous avons une Armée dans les païs étrangers.

Une autre avantage que nous avons dans une guerre de Mer, est que nous combatons sous la conduite de Commandans de nôtre nation, dont le genie a toûjours été de chercher l'ennemi, de le combatre, & d'en venir à une prompte décision; il

n'en

n'en est pas de même des Generaux étrangers, & de ceux qu'il nous faudroit avoir si nous nous engagions au delà de la Mer dans une guerre de terre, car ils aiment à tirer les choses en longueur pour avancer leur fortune. Il est nécessaire de prendre garde à cela, & de faire en sorte, que ni le Soldat étranger, ni le Politique Domestique n'ayent occasion de multiplier les affaires sans nécessité. On dit qu'un certain Seigneur fit cela en Irlande dans le tems de la révolution : Sans cela il y a toute sorte d'apparence que ce Royaume nous auroit coûté le quart moins de sang & de dépense qu'il ne fit depuis. Il est à présent en son lieu, & sa gloire est éteinte avec sa posterité. Puissent les pernicieux Conseillers de ce caractére avoir tous la même destinée.

Quand il s'agit de la liberté & de l'honneur de l'Angleterre, il n'y a point de meilleur Conseil que le grand Conseil de la nation, & les Anglois ne sauroient employer à leur défense de meilleurs bras que les leurs : Mais puis que la situation présente des affaires rend necessaires

les alliances étrangeres, & que nous nous sommes ci-devant mal-trouvez de pareils Alliez, la prudence unie de la nation est la plus capable de remedier à l'avenir à cet inconvenient; la plus capable de juger de la proportion du fardeau que nous devons porter, & des facultez du peuple qu'elle répresente; & par consequent la décision de ces choses est de sa competence.

On ne peut pas supposer avec raison, que quand les Anglois sentiront le danger où est leur patrie, ils épargnent leurs vies & leurs biens pour la défendre & par Mer & par terre. On espere donc que les projets de ceux qui traversent les Alliances étrangeres, & qui representent l'impossibilité de nous engager dans une nouvelle guerre, seront examinez avec soin avant que d'être reçus. Nous avons dans nôtre sein une faction de gens qui ont toûjours été les ennemis des interêts de leur patrie, & pourvû qu'ils pussent se procurer des postes lucratifs, ou des pensions, & la liberté de ruiner tous ceux qui ne sont pas marquez au même coin qu'eux, ils étoient bien aises

aises de nous rendre esclaves de nos Princes qui étoient les pensionnaires de la France. Il faut fuïr avec soin les conseils de pareilles gens...... Soyons assez prudens pour nous servir de leurs secours & de leurs suffrages pour tout ce qui peut ameliorer, ou asseurer de plus en plus nôtre gouvernement, de quelque principe que cela puisse venir, ou à quelque fin qu'on le destine; mais prenons garde qu'ils ne nous engagent en rien qui puisse nous jetter dans des animositez à contre tems, ou ne retardent les préparatifs nécessaires à nôtre défense, & à la défense de nos Alliez. Il est certain qu'ils mettront en œuvre pour cela toute l'adresse & toutes les voïes indirectes dont ils sont capables, & qu'ils couvriront leurs noirs desseins des plus beaux prétextes dont ils pourront s'aviser; mais on espere qu'ils sont trop bien connus pour se fier en eux. Il semble que la présente situation des affaires nous apprend à avoir plus de soin de nous tirer des fâcheuses circonstances où nous nous trouvons, qu'à rechercher comment nous y sommes tombez, quoi qu'en

même

même tems il soit à propos, pourvû que l'un ne soit pas un obstacle à l'autre, de faire une enquéte de cette nature, afin de savoir mieux éviter de pareils dangers dans la suite; & & s'il se trouve quelqu'un qu'on puisse accuser avec justice d'avoir contribué au danger où nous nous voyons par leur mauvaise conduite, ou par leurs pernicieux conseils, la raison veut qu'on les mette dans l'impuissance de faire la même chose une autrefois.

On peut faire une autre objection contre la guerre pour la succession d'Espagne, qui est de dire qu'elle ruinera plusieurs de nos Marchands qui ont de grands Effets en Espagne, & que ce sera une perte commune à toute la nation. On peut répondre à cela qu'on ne peut pas déclarer ou commencer si subitement la guerre, que nos Marchands n'ayent le tems de retirer leurs Effets. D'ailleurs par le douziéme article du Traité de Ryswick, on a six mois de part & d'autres en cas de guerre pour retitirer les Marchandises & Vaisseaux sans craindre la confiscation. Si les François & les Espagnols violent cette,

te,

te, clause il faut user de represailles,& traiter leurs Marchands de la même maniere. Les Hollandois y ont le même interêt que nous, & s'ils le font nous pouvons le faire à coup sûr. On ne sauroit entreprendre de guerre qu'il n'en coûte quelque chose aux particuliers, & à la communauté du Royaume en general. Mais il faut à tous égards préferer le bien public au particulier. Il faut que la prudence de la nation s'applique si besoin est, à compenser les pertes des Marchands s'il leur arrive d'en faire, en leur faisant part de ce qu'on pourra prendre sur les ennemis dans les Indes Occidentales, ou en Mer, ou de quelqu'autre maniere qu'on jugera à propos. Cependant nous n'avons aucun sujet de douter, que nos genereux Negotians ne souffrent volontiers quelque perte, pourvû qu'une vigoureuse guerre puisse à l'avenir garantir nôtre commerce d'un pareil danger, & le mettre sur un meilleur pied.

Si l'on objecte contre ce qui a déja été dit des Indes Occidentales Espagnoles, que cette manœuvre ne sera pas du goût de l'Empereur, que

nous

nous devons ménager en cas de guerre. On peut répondre, qu'il n'est pas possible que la maison d'Autriche connoisse si mal ses veritables interêts que de desapprouver cela. C'est le moyen le plus prompt de reduire nos ennemis, & d'épargner l'argent & le sang qu'en coûteroit sans cela une longue & ennuyeuse guerre, & peut-être inutilement.

D'ailleurs puisque l'Empereur est le plus obligé par honneur & par interêt d'arracher la Couronne d'Espane à la maison de Bourbon, la raison veut que nous demandions plus de liberté de negotier dans ces parties du monde, que les Espagnols ne nous en ont voulu donner jusqu'ici. Comme nous ne demanderons rien en cela qu'on ne doive nous accorder avec justice, peut-être trouverons-nous par là moyen d'ajuster les differens qu'on a porté en Ecosse à un point qui semble faire craindre. Comme il n'est pas raisonnable que son commerce fasse des progrez aux dépens du nôtre, il est de l'équité qu'on l'entende sur ce qu'elle a à proposer pour lever cette objection. Il est certain qu'il est plus de nôtre interêt, qu'une nation

nation qui a prêté le même ferment de fidelité que nous, & qui est presque dans une necessité indispensable de faire à tous égards son interêt du nôtre, ait quelque part au commerce, que de tout risquer par nos divisions. Il faut prendre garde qu'aucun politique intriguant ne fasse clocher ce Royaume, comme on dit que cela arriva autrefois de l'Irlande. Il vaut mieux que nos voisins gardent tous leurs membres sains, que si nous avions la peine de les guerir aprés qu'on les auroit rompus. Ce n'est pas le tems de se diviser au dedans, quand nous sommes en danger d'être attaquez par les Etrangers. Il est plus de nôtre interêt d'encourager nos voisins à entretenir avec nous une bonne correspondance par un traitement honnête; que de les irriter & les porter à des ressentimens qui pourroient avec le tems procurer des confiscations à des gens qui en ont besoin.

Depuis ces Remarques écrites, nous avons eu avis de Hollande, que les Espagnols sont déja si pleins d'esperance à Madrid de rentrer en possession des Provinces-Unies, & d'y rui-